

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 79

12 janvier 2013

SOMMAIRE

Egospirit S.A.	3782	Icemix S.à.r.l.	3788
EL.BI.PA s.à r.l.	3782	IECH Europe S.A.	3788
Ermes S.A.	3782	IEE Holding 1 S.A.	3790
FANUC Luxembourg Corporation	3782	Immobilière DELLI ZOTTI S.à r.l.	3788
FANUC Luxembourg Corporation	3782	Infor Global Solutions TopCo II	3787
Fouquet's S. à r.l.	3782	Infor Global Solutions TopCo II	3787
General Cars S.à r.l.	3784	Infor Lux Finance Company	3787
Genitec S.A.	3783	Infor Lux Finance Company	3787
GESTOR Société Fiduciaire	3784	Information Presse et Communication Eu- rope S.A.	3789
GGIE Lux S.à r.l.	3784	I Nigri Sàrl	3786
GGI Lux S.à r.l.	3784	Isac Holding S.A.	3789
Global Financial Investments S.A.	3785	IS European Services Sàrl	3791
Globogate Corporate Services S.à r.l.	3783	IS European Services Sàrl	3789
GoToFreedom	3785	Ivy S.A.	3789
Greenland Property S.A.	3785	Jendra S.A.	3790
Green Sky S.A.	3783	JLP S.à.r.l.	3790
Grub Architekten Sàrl	3783	J.P.C. S.A.	3790
GS Lux Debt Holdings II S.à r.l.	3788	Julien Cajot et Cie	3790
GSMP V Onshore Senior S.à r.l.	3785	Laken S.A.	3792
GSW-Wolff-Luxembourg	3783	Le Cigalon	3791
H2A S.A.	3788	Locassur SA	3792
Hegeling Holding S.A.	3786	LuxGateway S.A.	3792
Hegeling Holding S.A.	3787	MC International S.A.	3792
Héritage Commercial Ventures S.A.	3786	MC International S.A.	3792
H.L. S.A.	3783	Newstay S.à r.l.	3746
Home Invest Promotions S.à r.l.	3786	PC-FIX S.à r.l.	3791
Hotel Outsource Management Internati- onal (HOMI) S.C.S.	3785	Promotions Tavares & Fils, s.à r.l.	3791
Hotilux	3786	Pyramide d'Or S.à r.l.	3791
House Concept S.A.	3789		

Newstay S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 113.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 170.399.

In the year two thousand and twelve, on the fifth day of November,

Before Us, Maître Léonie Grethen, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Newstay S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (the RCS) under number B 170.399, and having a share capital of twelve thousand five hundred Pounds Sterling (GBP 12,500.-) (the Company). The Company has been incorporated on July 17, 2012 pursuant to a deed of Maître Léonie Grethen, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C - 2133, Recueil des Sociétés et Associations on August 28, 2012. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended yet.

There appeared:

1. Bigg S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the RCS under number B 170.379, and having a share capital of twelve thousand five hundred Pounds Sterling (GBP 12,500.-),

here represented by Monique Drauth, notary clerk, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on November 2, 2012; and

2. FREP Holdings Canada I LP, a limited partnership established under the laws of Alberta, Canada, having its registered office at 1100-10830 Jasper Avenue, Edmonton, Alberta, Canada T5J 2B3,

here represented by Monique Drauth, notary clerk, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on November 2, 2012,

(hereinafter collectively the Shareholders).

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to this notarial deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Shareholders have unanimously requested the undersigned notary to record the following:

I. That one hundred (100) shares of the Company having a par value of one hundred and twenty-five Pounds Sterling (GBP 125.-) per share, representing the entirety of the voting share capital of the Company of twelve thousand five hundred Pounds Sterling (GBP 12,500.-) are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notices;

2. Creation of classes of ordinary shares.

3. Reclassification of the issued shares of the Company into Sub-Class A1 Shares and Sub-Class A2 Shares and subsequent confirmation of the shareholding of the Company (the Reclassification).

4. Increase of the share capital of the Company by an amount of one hundred thousand Pounds Sterling (GBP 100,000.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred Pounds Sterling (GBP 12,500.-), represented by one hundred (100) shares of the Company having a par value of one hundred and twenty-five Pounds Sterling (GBP 125.-) per share to one hundred and twelve thousand five hundred Pounds Sterling (GBP 112,500.-), by way of the creation and issuance of one hundred (100) Class B Shares divided into ninety (90) Sub-Class B1 Shares and ten (10) Sub-Class B2 Shares, one hundred (100) Class C Shares divided into ninety (90) Sub-Class C1 Shares and ten (10) Sub-Class C2 Shares, one hundred (100) Class D Shares divided into ninety (90) Sub-Class D1 Shares and ten (10) Sub-Class D2 Shares, one hundred (100) Class E Shares divided into ninety (90) Sub-Class E1 Shares and ten (10) Sub-Class E2 Shares, one hundred (100) Class F Shares divided into ninety (90) Sub-Class F1 Shares and ten (10) Sub-Class F2 Shares, one hundred (100) Class G Shares divided into ninety (90) Sub-Class G1 Shares and ten (10) Sub-Class G2 Shares, one hundred (100) Class H Shares divided into ninety (90) Sub-Class H1 Shares and ten (10) Sub-Class H2 Shares and one hundred (100) Class I Shares divided into ninety (90) Sub-Class I1 Shares and ten (10) Sub-Class I2 Shares of the Company having a par value of one hundred and twenty-five Pounds Sterling (GBP 125.-) per share and having the rights and obligations as set out in the Articles of the Company (as amended by the following resolutions).

5. Increase of the share capital of the Company by an amount of one thousand Pound Sterling (GBP 1,000.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of one hundred and twelve thousand five hundred Pounds Sterling (GBP 112,500.-), represented by nine hundred (900) shares of different classes having a par value of one hundred and twenty-five Pounds Sterling (GBP 125.-) per share to one hundred and thirteen thousand five hundred

Pounds Sterling (GBP 113,500.-), by way of the creation and issuance of eight (8) Preference Shares having a par value of one hundred and twenty-five Pounds Sterling (GBP 125.-) per share.

6. Subscription to and payment of the share capital increase as described in item 4 and 5 above by way of a payment in cash;

7. Subsequent amendment to article 6 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the share capital increase and the Reclassification adopted under items 3,4 and 5 above;

8. Full restatement of the Articles;

9. (i) Appointment, for an unlimited period of time and effective as of the date of the Meeting, of Mr. Micheal Dal Bello and Miss Justyna Bielasik as Sub-Class 1 Managers of the Company; and (ii) designation of the current managers of the Company, Mr. Michael Kidd and Mr. Phill Williams as Sub-Class 2 Managers of the Company;

10. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company (each an Authorized Representative), each acting individually, acting under his/her/its sole signature, with full power of substitution, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares and the subsequent Reclassification in the register of shareholders of the Company; and

11. Miscellaneous.

III. That the Shareholders have unanimously taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the corporate share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance to the Meeting.

Second resolution

The Meeting resolves to create the following new classes of shares in the Company's share capital:

- class A shares (the "Class A Shares");
- class B shares (the "Class B Shares");
- class C shares (the "Class C Shares");
- class D shares (the "Class D Shares");
- class E shares (the "Class E Shares");
- class F shares (the "Class F Shares");
- class G shares (the "Class G Shares");
- class H shares (the "Class H Shares");
- class I shares (the "Class I Shares");

each having a nominal value of one hundred and twenty five Pound Sterling (GBP 125.-) and having the rights and obligations as set out in the Articles of the Company (as amended by the following resolutions).

Third resolution

The Meeting resolves to reclassify the existing one hundred (100) shares into Class A Shares, divided into ninety (90) Sub-Class A1 Shares and ten (10) SubClass A2 Shares. The Meeting acknowledges that the shareholding in the Company is henceforth as follows:

FREP Holdings Canada I L.P. - ninety (90) Sub-Class A1 Shares

Bigg S.à r.l.- ten (10) Sub-Class A2 Shares

Fourth resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred thousand Pounds Sterling (GBP 100,000.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred Pounds Sterling (GBP 12,500.-), represented by one hundred (100) shares of the Company having a par value of one hundred and twenty-five Pounds Sterling (GBP 125.-) per share to one hundred and twelve thousand five hundred Pounds Sterling (GBP 112,500.-), by way of the creation and issuance of one hundred (100) Class B Shares divided into ninety (90) Sub-Class B1 Shares and ten (10) Sub-Class B2 Shares, one hundred (100) Class C Shares divided into ninety (90) Sub-Class C1 Shares and ten (10) Sub-Class C2 Shares, one hundred (100) Class D Shares divided into ninety (90) Sub-Class D1 Shares and ten (10) Sub-Class D2 Shares, one hundred (100) Class E Shares divided into ninety (90) Sub-Class E1 Shares and ten (10) Sub-Class E2 Shares, one hundred (100) Class F Shares divided into ninety (90) Sub-Class F1 Shares and ten (10) Sub-Class F2 Shares, one hundred (100) Class G Shares divided into ninety (90) Sub-Class G1 Shares and ten (10) Sub-Class G2 Shares, one hundred (100) Class H Shares divided into ninety (90) Sub-Class H1 Shares and ten (10) Sub-Class H2 Shares and one hundred (100) Class I Shares divided into ninety (90) Sub-Class I1 Shares and ten (10) Sub-Class I2 Shares of the Company having a par value of one hundred and twenty-five Pounds Sterling (GBP 125.-) per share and having the rights and obligations as set out in the Articles of the Company (as amended by the following resolutions).

Fifth resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one thousand Pounds Sterling (GBP 1,000.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of one hundred and twelve thousand five hundred Pounds Sterling (GBP 112,500.-), represented by nine hundred (900) shares of different classes having a par value of one hundred and twenty-five Pounds Sterling (GBP 125.-) per share to one hundred and thirteen thousand five hundred Pounds Sterling (GBP 113,500.-), by way of the creation and issuance of eight (8) Preference Shares having a par value of one hundred and twenty-five Pounds Sterling (GBP 125.-) per share.

Sixth resolution

The Meeting resolves to accept and record the following subscriptions to and full payments of the share capital increase as follows:

Subscriptions - Payments

- ninety (90) Sub-Class B1 Shares, ninety (90) Sub-Class C1 Shares, ninety (90) Sub-Class D1 Shares, ninety (90) Sub-Class E1 Shares, ninety (90) Sub-Class F1 Shares, ninety (90) Sub-Class G1 Shares, ninety (90) Sub-Class H1 Shares and ninety (90) Sub-Class I1 Shares, each having a nominal value of one hundred and twenty five Pound Sterling (GBP 125.-) each

are subscribed by FREP Holdings Canada I L.P., prenamed and represented as described above, being an existing shareholder of the Company. Such new shares are to be paid up by a contribution in cash. The global amount of ninety thousand Pounds Sterling (GBP 90,000.-) relating to these new shares is entirely allocated to the share capital of the Company;

- ten (10) Sub-Class B2 Shares, ten (10) Sub-Class C2 Shares, ten (10) Sub-Class D2 Shares, ten (10) Sub-Class E2 Shares, ten (10) Sub-Class F2 Shares, ten (10) Sub-Class G2 Shares, ten (10) Sub-Class H2 Shares and ten (10) Sub-Class I2 Shares, each having a nominal value of one hundred and twenty five Pounds Sterling (GBP 125.-) and eight (8) Preference Shares, each having a nominal value of one hundred and twenty-five Pounds Sterling (GBP 125)

are subscribed by Bigg S.à r.l., prenamed and represented as described above, being an existing shareholder of the Company. Such new shares are to be paid up by a contribution in cash. The global amount of eleven thousand Pounds Sterling (GBP 11,000.-) relating to these new shares is entirely allocated to the share capital of the Company;

The aggregate amount of the increase of the share capital is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Seventh resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the Meeting resolves to amend article 6 of the Articles in order to reflect the above changes, and resolves that such article shall have the wording as per article 6 of the amended and restated Articles as adopted under the eighth resolution below.

Eighth resolution

The Meeting resolves to fully restate the Articles which shall therefore be read as follows:

Art. 1. Definitions. In the interpretation of these articles of association unless the context otherwise indicates, the following terms shall have the following meanings:

Advisor	means Hospitality Services.
Affiliate	means, with respect to any Person, another Person who, directly or indirectly, (i) Controls the first Person, (ii) is Controlled by the first Person, or (iii) is under common Control with the first Person.
AIMCO Group	has the meaning given to it in the Shareholders' Agreement.
Annual Operating Plan	has the meaning set out in each of the Hotel Advisory Services Agreements.
Appraisal Date	has the meaning given to it in Article 12.1.
Appraised Value	means the value determined by agreement between the Shareholders or, failing such agreement, as determined by Qualified Appraisers in accordance with Article 12.
Articles	means these articles of association of the Company, as amended from time to time.
Available Amount	shall mean the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the Shareholder(s) would have been entitled to dividend distributions according to the Articles, increased by (i) any freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and Legal Reserve reduction relating to the class of Shares to be redeemed/cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses), and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles, each time as set out in the relevant interim accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that: AA = (NP + P + CR) -(L + LR)

Whereby:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction and Legal Reserve reduction relating to the class of Shares to be cancelled

L = losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles.

Bigg Group	has the meaning given to it in the Shareholders' Agreement.
Bigg Shareholder's Family	means Majid Mangalji, his parents, spouse, children and siblings and his siblings' spouses and children.
Business	means the business of acquiring, owning and investing in hotels (whether directly or indirectly through the Subsidiaries in each case) in the United Kingdom.
Business Day	means any day (other than a Saturday or Sunday) on which commercial banks are usually open for business in the City of London and the City of Luxembourg.
Buy Sell Closing Date	has the meaning given to it in Article 9.5.
Buy-Sell Option	has the meaning given to it in Article 9.1.
Cancellation Value Per Share	shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount to be applied to the class of Shares to be repurchased and cancelled by the number of Shares in issue in such class of Shares.
Chairman	means the chairman of the Board from time to time.
Class A Shares	means the class A ordinary shares and any sub-class that may be created from time to time within the Class A Shares in registered form in the share capital of the Company having a par value of one hundred and twenty-five Pounds Sterling (GBP 125.-) each and Class A Share means any of them.
Class B Shares	means the class B ordinary shares and any sub-class that may be created from time to time within the Class B Shares in registered form in the share capital of the Company having a par value of one hundred and twenty-five Pounds Sterling (GBP 125.-) each and Class B Share means any of them.
Class C Shares	means the class C ordinary shares and any sub-class that may be created from time to time within the Class C Shares in registered form in the share capital of the Company having a par value of one hundred and twenty-five Pounds Sterling (GBP 125.-) each and Class C Share means any of them.
Class D Shares	means the class D ordinary shares and any sub-class that may be created from time to time within the Class D Shares in registered form in the share capital of the Company having a par value of one hundred and twenty-five Pounds Sterling (GBP 125.-) each and Class D Share means any of them.
Class E Shares	means the class E ordinary shares and any sub-class that may be created from time to time within the Class E Shares in registered form in the share capital of the Company having a par value of one hundred and twenty-five Pounds Sterling (GBP 125.-) each and Class E Share means any of them.
Class F Shares	means the class F ordinary shares and any sub-class that may be created from time to time within the Class F Shares in registered form in the share capital of the Company having a par value of one hundred and twenty-five Pounds Sterling (GBP 125.-) each and Class F Share means any of them.
Class G Shares	means the class G ordinary shares and any sub-class that may be created from time to time within the Class G Shares in registered form in the share capital of the Company having a par value of one hundred and twenty-five Pounds Sterling (GBP 125.-) each and Class G Share means any of them.
Class H Shares	means the class H ordinary shares and any sub-class that may be created from time to time within the Class H Shares in registered form in the share capital of the Company having a par value of one hundred and twenty-five Pounds Sterling (GBP 125.-) each and Class H Share means any of them.
Class I Shares	means the class I ordinary shares and any sub-class that may be created from time to time within the Class I Shares in registered form in the share capital of the Company having a par value of one hundred and twenty-five Pounds Sterling (GBP 125.-) each and Class I Share means any of them.
Company	means Gilmour Holdings S.à r.l.

Control	means the ability or right, directly or indirectly, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise (including being the partner of a partnership having the right to manage the affairs of that partnership) of any Person (i) to direct or cause the direction of the management and policies of another Person to be conducted in accordance with the wishes of the first Person, (ii) to exercise more than 50 per cent. of the votes generally exercisable at general meetings of another Person, or (iii) in the case of a partnership (other than a partnership having one partner with the right to manage the affairs of the partnership), to receive a share of more than one-half of the assets or income of that partnership.
Default	means a Sub-Class 1 Default or a Sub-Class 2 Default, as the context requires.
Default Loan	has the meaning given to it in the Shareholders' Agreement.
Deposit	has the meaning given to it in Article 9.4.
Election Notice	has the meaning given to it in Article 9.4.
Emergency Expenditure	has the meaning given to it in each of the Hotel Advisory Services Agreements.
Encumbrance	means any mortgage, charge (fixed or floating), pledge, lien, hypothecation, trust, right of set off or other third party right or interest (legal or equitable), including any right of pre-emption assignment by way of security, reservation of title or any other security interest of any kind so created or arising or any other agreement or arrangement (including, without limitation, a sale and repurchase arrangement) having similar effect.
General Meeting	means the general meeting of the Shareholders.
Group	means the Company and all of the Subsidiaries from time to time.
Group Company	means any member of the Group.
Hospitality Services	means Hospitality Services S.À R.L., a Luxembourg private limited company (société à responsabilité limitée) registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under B 99.305.
Hotel Advisory Services Agreements	means the hotel advisory services agreements in the agreed form entered into between the Advisor and each hotel operating Subsidiary respectively
Initiating Notice	has the meaning given to it in Article 9.1.
Insolvency Event	means, in respect of a Shareholder: (a) an order being made or a resolution is passed for its winding up; (b) the appointment of a provisional liquidator or manager being made in respect of it; (c) an administration order being made or an administrator being appointed in respect of it; (d) any other event pursuant to the Shareholders' Agreement; (if any) or (e) any event analogous to the above in any jurisdiction occurring in respect of it.
Insolvent Shareholder	has the meaning given to it in Article 11.1.
Interests	means all Shares in issue from time to time and all rights in respect of any Shareholder Loans outstanding from time to time.
Law	means the company law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended from time to time.
Legal Reserve	has the meaning given to it in Article 27.
Major Dispute	means the failure of the Board to agree upon or approve any matter set out in Article 21 which failure to agree has continued for a period of thirty (30) days after written notice thereof has been given by a Manager to the other Managers.
Managers	means the Sub-Class 1 Managers and Sub-Class 2 Managers and Manager means any of them.
Non-Discretionary Expenditure	has the meaning given to it in each of the Hotel Advisory Services Agreements.
Ordinary Shares	means the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares, the Class H Shares and the Class I Shares.
Other	Shareholder(s) means, as to a Shareholder, any other Shareholder.
Permitted Shareholder	has the meaning given to it in the Shareholders' Agreement.
Transfer	
Person	means any individual, partnership, corporation, limited liability company or partnership, unincorporated organisation or association, trust (including the trustees thereof in their capacity as such) or other entity.

Preference Shares	means the preference shares in registered form in the share capital of the Company having a par value of one hundred and twenty-five Pounds Sterling (GBP 125.-) and Preference Share means any of them.
Property	means any real property and/or leasehold property and/or shares or interests in bodies corporate or other entities through which such assets are held.
Qualified Appraiser	means a certified member of RICS with a national practice who has at least ten (10) years' standing and established experience in appraising hotel properties of the same type and in the same geographic area as the Properties.
RICS	means the Royal Institute of Chartered Surveyors.
Recipient	has the meaning given to it in Article 9.1.
Resident Managers	means the Managers who are Luxembourg resident.
Server	has the meaning given to it in Article 9.1.
Shareholders	means the Sub-Class Shareholders and the Sub-Class 2 Shareholders and Shareholder means any of them.
Shareholders' Agreement	means any shareholders' agreement that may be entered into by and between the Company and the Shareholders (from time to time).
Shareholders Circular Resolutions	has the meaning given to it in Article 15.
Shareholder Loan	means any loan agreement that may be entered into by and between the Company and any Shareholder or its Affiliate from time to time;
Shares	means the Ordinary Shares and the Preference Shares and Share means any of them.
Sole Shareholder	means the sole person registered in the register of shareholders of the Company, in application of article 185 of the Law, as the only holder of the Shares from time to time.
Sub-Class Default	1 means: (a) a material breach by the Sub-Class 1 Shareholder(s) of any of the material terms, conditions or covenants of the Shareholders' Agreement to be performed or observed by it; (b) fraud, gross negligence or wilful misconduct by the Sub-Class 1 Shareholder(s); or (c) a failed contribution by the Sub-Class 1 Shareholder(s) funded by the Sub-Class 2 Shareholder(s) pursuant to the Shareholders' Agreement (if any).
Sub-Class Default	2 means: (a) an Advisor Default in accordance with the terms of the Supervisory Agreement (if any); (b) an Advisor Default in accordance with the terms of any of the Hotel Advisory Services Agreements (if any) provided that if the Owner (as therein defined) has exercised its rights under the relevant Hotel Advisory Services Agreements (if any) to terminate only the Major Refurbishment Management Services (as therein defined) then such shall from such time cease to be an Advisor Default under the terms of the Shareholders Agreement (if any) and this definition; (c) a material breach by the Sub-Class 2 Shareholder of any of the material terms, conditions or covenants of the Shareholders' Agreement (if any) to be performed or observed by it; (d) fraud, gross negligence or wilful misconduct by the Sub-Class 2 Shareholder; (e) a failed contribution by the Sub-Class 2 Shareholder(s) funded by the Sub-Class 1 Shareholder(s) pursuant to the Shareholders' Agreement (if any); or (f) any other default mentioned in the Shareholders Agreement (if any).
Sub-Class Managers	1 means the Managers proposed by the Sub-Class 1 Shareholder(s) for appointment by the General Meeting and holding office for the time being and Sub-Class 1 Manager means any of them.
Sub-Class Managers	2 means the Managers proposed by the Sub-Class 2 Shareholder(s) for appointment by the General Meeting and holding office for the time being and Sub-Class 2 Manager means any of them.
Sub-Class Shareholders	1 means the persons registered in the register of shareholders of the Company, in application of article 185 of the Law, as the holders of the Sub-Class 1 Shares from time to time and Sub-Class 1 Shareholder means any of them.
Sub-Class Shareholders	2 means the persons registered in the register of shareholders of the Company, in application of article 185 of the Law, as the holders of the Sub-Class 2 Shares and the Preference Shares from time to time and Sub-Class 2 Shareholder means any of them.
Sub-Class Shares	1 means the Sub-Class A1 Shares, Sub-Class B1 Shares, Sub-Class C1 Shares, Sub-Class D1 Shares, Sub-Class E1 Shares, Sub-Class F1 Shares, Sub-Class G1 Shares, Sub-Class H1 Shares and Sub-Class I1 Shares, as further described in Article 6.1, having a par value of twenty-

	five Pound Sterling (GBP 25.) each, designated Sub-Class 1 Share in the share capital of the Company and having the rights set out in the Articles.
Sub-Class Shares	2 means the Sub-Class A2 Shares, Sub-Class B2 Shares, Sub-Class C2 Shares, Sub-Class D2 Shares, Sub-Class E2 Shares, Sub-Class F2 Shares, Sub-Class G2 Shares, Sub-Class H1 Shares and Sub-Class I2 Shares, as further described in Article 6, having a par value of twenty-five Pounds Sterling (GBP 25.-) each, designated Sub-Class 2 Share in the share capital of the Company and having the rights set out in the Articles.
Subsidiary	means any subsidiary of the Company.
Supervisory Agreement	means any supervisory agreement that may be entered into by and between the Company and the Advisor from time to time.
Total Cancellation Amount	means the amount determined by the sole manager or the Board (as the case may be) approved by the General Meeting on the basis of the relevant interim accounts. The Total Cancellation Amount shall be the entire Available Amount at the time of the cancellation of the relevant class of Shares unless otherwise resolved by the General Meeting in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.
Transferee	has the meaning given to it in Article 9.4.
Transferor	has the meaning given to it in Article 9.4.
Valuation Amount	has the meaning given to it in Article 9.2 (a) (i).
Valuation Notice	has the meaning given to it in Article 9.2 (a).

Art. 2. Form and Name.

2.1 The name of the Company is "Newstay S.à r.l.". The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the present Articles, the Law and the relevant legislation.

2.2 The Company may have a Sole Shareholder or Shareholders. Any reference to the Shareholders in the Articles shall be a reference to the Sole Shareholder if the Company has only one Shareholder.

Art. 3. Corporate Objects.

3.1 The purpose of the Company is the acquisition, holding, management and disposal of participations and any interests, in Luxembourg or abroad, in any companies and/or enterprises in any form whatsoever. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2 The Company may borrow in any form except by way of public offer and proceed by private placement only to the issue of bonds, notes, debentures or any kind of debt or equity securities.

3.3 The Company may lend funds, including without limitation, resulting from any borrowings of the Company or from the issue of any equity or debt securities of any kind, to its subsidiaries, affiliated companies or any other companies or entities it deems fit.

3.4 The Company may further guarantee, grant security in favor of or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company. The Company may further give guarantees, pledge, transfer or encumber or otherwise create security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and generally for its own benefit and that of any other company or person.

For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.5 The Company may further act as a general or limited member with unlimited or limited liability for all debts and obligations of partnerships or similar entities.

3.6 The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.7 The Company may, for its own account as well as for the account of third parties, carry out all operations (including, without limitation, transactions with respect to real estate or movable property) which may be useful or necessary to the accomplishment of its purpose or which are directly or indirectly related to its purpose.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

Art. 5. Registered Office.

5.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the General Meeting. Within the boundaries of the municipality of Luxembourg, the registered office may be transferred by a resolution of the Board.

5.2 Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 6. Share Capital.

6.1 The capital is set at one hundred thirteen thousand five hundred Pounds Sterling (GBP 113,500.-), divided into:

- one hundred (100) Class A Shares divided into ninety (90) Sub-Class A1 Shares and ten (10) Sub-Class A2 Shares, one hundred (100) of Class B Shares divided into ninety (90) Sub-Class B1 Shares and ten (10) Sub-Class B2 Shares, one hundred (100) of Class C Shares divided into ninety (90) Sub-Class C1 Shares and ten (10) Sub-Class C2 Shares, one hundred (100) of Class D Shares divided into ninety (90) Sub-Class D1 Shares and ten (10) Sub-Class D2 Shares, one hundred (100) of Class E Shares divided into ninety (90) Sub-Class E1 Shares and ten (10) Sub-Class E2 Shares, one hundred (100) of Class F Shares divided into ninety (90) Sub-Class F1 Shares and ten (10) Sub-Class F2 Shares, one hundred (100) of Class G Shares divided into ninety (90) Sub-Class G1 Shares and ten (10) Sub-Class G2 Shares, one hundred (100) of Class H Shares divided into ninety (90) Sub-Class H1 Shares and ten (10) Sub-Class H2 Shares, one hundred (100) of Class I Shares divided into ninety (90) Sub-Class I1 Shares and ten (10) Sub-Class I2 Shares of the Company, having a par value of one hundred and twenty five Pounds Sterling (GBP 125.-) each, all subscribed and fully paid up; and

- eight (8) Preference Shares, having a par value of one hundred and twenty five Pounds Sterling (GBP 125.-) each, all subscribed and fully paid up.

The rights and obligations attached to the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares, the Class H Shares and the Class I Shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Shareholders Agreement (if any), the Articles or by the Law.

The share capital of the Company may be reduced through the repurchase and cancellation of one or more entire classes of Shares provided however that the Company may not at any time purchase and cancel the Class A Shares. In the case of repurchases and cancellations of classes of Shares such cancellations and repurchases of Shares shall be made in the following order:

- i) Class I Shares;
- ii) Class H Shares;
- iii) Class G Shares;
- iv) Class F Shares;
- v) Class E Shares;
- vi) Class D Shares;
- vii) Class C Shares; and
- viii) Class B Shares.

In the event of a reduction of share capital through the repurchase and cancellation of any class of Shares (in the order provided for above), each such class of Shares entitles the holder(s) thereof (pro rata to its/their holding in such class of Shares) to such portion of the Total Cancellation Amount as is determined by the sole Manager or in case of plurality of managers, the Board and approved by the General Meeting, and the holders of Shares of the repurchased and cancelled class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant class of Shares held by them and cancelled.

6.2 The Company's subscribed share capital may be increased or reduced by a resolution adopted by the General Meeting in the manner required for the amendment to the Articles, as prescribed in Article 15 below.

6.3 Any share premium paid in respect of any Sub-Class 1 Shares upon their issuance shall be allocated to the subclass 1 share premium reserve account (the Sub-Class 1 Share Premium Reserve Account) of the Company. Any share premium paid in respect of any Sub-Class A2 Shares upon their issuance shall be allocated to the subclass 2 share premium reserve account (the Sub-Class 2 Share Premium Reserve Account) of the Company. Any share premium paid in respect of any Preference Shares upon their issuance shall be allocated to a share premium reserve account (the Preference Share Premium Reserve Account) of the Company.

6.4 The Sub-Class 1 Share Premium Reserve Account, the Sub-Class 2 Share Premium Reserve Account and the Preference Share Premium Reserve Account may be incorporated into the share capital of the Company, against the issuance of the relevant Sub-Class 1 Shares, Sub-Class 2 Shares and Preference Shares, respectively, subject to the Articles and the Shareholders' Agreement (if any).

6.5 The Sub-Class 1 Share Premium Reserve Account shall be distributable exclusively on a pro rata basis among the Sub-Class 1 Shareholder(s). The Sub-Class 2 Share Premium Reserve Account shall be distributable exclusively on a pro rata basis among the Sub-Class 2 Shareholder(s). The Preference Share Premium Reserve Account shall be distributable exclusively on a pro rata basis among the Sub-Class 2 Shareholder(s).

Art. 7. Shares.

7.1 All Shares are in registered form, fully subscribed and entirely paid up.

7.2 A register of the Shareholders will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any Shareholder. Such register shall set forth the name of each Shareholder, its residence or elected domicile, the number of Shares held by it, the amounts paid in on each such Share, and the transfer/subscription of Shares and the dates of such transfers/subscriptions. The ownership of the Shares will be established by the entry in this register.

7.3 Certificates of these entries may be issued to the Shareholders and such certificates, if any, will be signed by the Chairman or by any two (2) Managers.

7.4 The Company will recognise only one (1) holder per Share. In case a Share is held by more than one (1) person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that Share until one (1) person has been appointed as sole owner in relation to the Company. The same rule shall apply in the case of conflict between a usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-proprétaire) or between a pledgor and a pledgee.

7.5 The Company may redeem its own Shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose and if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

Art. 8. Transfer of Shares.

8.1 Neither Shareholder shall transfer, sell, assign, renounce or otherwise create or dispose of any interest or Encumbrance in or over any of its Interests except as permitted by this Article 8 or with the prior written consent of the Other Shareholder(s).

8.2 Notwithstanding any provision in the Shareholders' Agreement (if any) to the contrary, a Sub-Class 2 Shareholder may transfer the whole or part of its legal and beneficial interest in its Interests to any member of the Bigg Group or any member of the Bigg Shareholder's Family (or to the trustees of any trust of which they are the only beneficiaries or any company owned exclusively by them), subject to an undertaking to procure that such Interests are re-transferred to it or another member of the Bigg Group or Bigg Shareholder's Family immediately prior to such transferee ceasing to be a member of (or, in the case of trustees, connected exclusively to) the Bigg Group or Bigg Shareholder's Family provided that there shall be no more than two (2) Sub-Class 2 Shareholders at any one time.

8.3 Notwithstanding any provision of the Shareholders' Agreement (if any) to the contrary a Sub-Class 1 Shareholder may transfer any part or parts of its legal and beneficial interest in its Interests to any member of the AIMCO Group subject to undertaking to procure that such Interests are re-transferred to it or to another member of the AIMCO Group immediately prior to such transferee ceasing to be a member of the AIMCO Group provided that there shall be no more than two (2) Sub-Class 1 Shareholders at any one time.

8.4 Each of the Shareholders undertakes to the Other Shareholder(s) to vote in favour of any resolution to approve any Share transfers permitted by the Shareholders' Agreement (if any) and/or the Articles.

8.5 Notwithstanding anything to the contrary, any transfer of Shares to non-Shareholders is further subject to the prior approval of Shareholders together holding not less than seventy-five (75) per cent of the share capital of the Company for the purpose of article 189 of the Law.

8.6 The transfer of the Shares may be effected by a written declaration of transfer entered in the register of the Shareholders, such declaration of transfer to be dated and executed by the transferor and the transferee or by the persons holding suitable powers of attorney or in accordance with the provisions applying to the transfer of claims provided for in article 1690 of the Luxembourg civil code.

8.7 The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer evidencing the consent of the transferor and the transferee satisfactory to the Company.

Art. 9. Buy/Sell.

9.1 The Managers shall work in good faith to avoid a Major Dispute. At any time prior to the third anniversary of the acquisition of a property and if but only if there is a Major Dispute in relation to that property OTHER THAN in relation to:

- (a) the disposal of the property; or
- (b) the approval of an Annual Operating Plan relating to the property,

either Shareholder (the Server), provided that (i) it is not at that time in Default; and (ii) it has not suffered an Insolvency Event, shall be entitled to serve upon the other (the Recipient) a notice (an Initiating Notice) setting forth a statement of intent to invoke its rights under this Article 9 (the Buy-Sell Option). Once an Initiating Notice is given then the Appraised Value of the relevant Subsidiaries attributable directly and indirectly to that property (the Buy Sell Subsidiaries) shall be determined as provided in Article 12.1.

The Server shall, at the time of serving an Initiating Notice, represent and warrant in writing that it is not aware of any third party offer (or formal expression of interest) to purchase ten percent or more of the asset(s) or the equity interests of any Subsidiary that is/are subject to the Buy-Sell Option (the Subject Asset(s)).

9.2 No later than twenty (20) days after the determination of the Appraised Value of the Subsidiaries, the Server shall either:

(a) deliver an additional written notice (a Valuation Notice) to the Recipient stating the aggregate amount (the Valuation Amount) which the Server would be willing to pay for the Subsidiaries as of the Buy-Sell Closing Date and assuming no contributions or distributions from the Buy Sell Subsidiaries between the date of the Valuation Notice and the Buy-Sell Closing Date, which Valuation Amount may not be less than but may be more than the Appraised Value of the Buy Sell Subsidiaries (and if any contributions or distributions occur, then the amount paid on the Buy-Sell Closing Date will be appropriately adjusted); or

(b) deliver an additional written notice to the Recipient stating that the Server is withdrawing such Initiating Notice and rescinding the exercise of the Buy-Sell Option. If within twenty (20) days after the Appraised Value of the Buy Sell Subsidiaries has been determined no Valuation Notice is given by the Server to the Recipient then the Server shall be deemed to have withdrawn such Initiating Notice and the exercise of the Buy-Sell Option shall be treated as rescinded.

9.3 After receipt of a Valuation Notice, the Recipient shall elect to either:

- (a) require the Server to purchase the Buy Sell Subsidiaries for an amount equal to the Valuation Amount; or
- (b) purchase the Buy Sell Subsidiaries for an amount equal to the Valuation Amount.

9.4 If the Buy-Sell Option is exercised, then the Recipient shall have sixty (60) days after the Valuation Notice in which to exercise either of its options in Article 9.3 by giving written notice of its election (an Election Notice) to the Server. If the Recipient does not deliver an Election Notice within said period, then the Recipient shall be deemed to have elected the option under clause 9.3(a). Only contemporaneously with the closing under Article 9.5 below the acquiring Shareholder (the Transferee) may assign its right to acquire the Buy Sell Subsidiaries to another party designated by the Transferee so long as the Transferee remains liable for such purchase.

9.5 The closing of an acquisition of Interests pursuant to Article 9.4 shall be held at the registered office of the Company on a mutually acceptable date (the Buy-Sell Closing Date) not later than thirty (30) days after the delivery of an Election Notice by the Recipient or the deemed election by the Recipient, whichever is applicable. At the closing of the disposition and acquisition of the Buy Sell Subsidiaries the following shall occur:

(a) the Company shall transfer or assign to the Transferee or its nominee all of the Company's interests including any equity and loans in the Buy Sell Subsidiaries in accordance with the instructions of the Transferee, and shall execute and deliver to the Transferee or its nominee all documents which may be reasonably required to give effect to the transfer and/or disposition and acquisition of such interests, in each case free and clear of all Encumbrances, and the Company shall be deemed to have warranted its capacity;

(b) the Company shall (if so required by the Transferee) deliver to the Transferee a duly executed power of attorney in such form and in favour of such person as the Transferee may nominate so as to enable the Transferee to exercise all rights of ownership in respect of any Shares being transferred (including, without limitation, the voting rights attaching thereto) pending registration of such transfers;

(c) the Transferee shall pay to the Company the purchase price therefor in cash and pay for any and all transfer taxes, documentary stamps and similar fees incurred due to the closing under the Buy-Sell Option;

(d) the Shareholders shall forthwith settle any outstanding Default Loans relating to the Buy Sell Subsidiaries; and

(e) if requested by the Transferee, the Company shall procure the resignation of all Managers appointed to the Buy Sell Subsidiaries by the Company and such resignations shall take effect without any liability on the Company for compensation for loss of office or otherwise.

9.6 If the Company shall fail or refuse to transfer or assign any of its interests in accordance with its obligations under this Article 9, the Transferee shall be entitled to pursue any and all remedies available at law and in equity under this agreement and at its election, by written notice given to the Company within ten (10) days after the date of such failure, to require the Company to, and the Company shall, authorize some person to execute and deliver on its behalf the necessary transfer(s) and/or assignment(s) and the other Shareholder shall do all deeds, matters, acts and things necessary to procure that the Company do so.

9.7 If the Transferee shall fail or refuse to complete the purchase in accordance with its obligations under this Article 9, the non-purchasing Shareholder shall be entitled at its election, by written notice given to the Company within thirty (30) days after the date of such failure to deem the Transferee to have voted in accordance with the wishes of the non-purchasing shareholder in relation to the relevant matter that gave rise to the Buy-Sell Option.

9.8 The Company and non purchasing Shareholder shall each represent and warrant in writing that it has disclosed to the Transferee all material information known to it regarding the history, ownership, management, use, operation and development of the Subject Asset(s) to the extent that such information could reasonably be expected to have an adverse effect on the value of the Subject Asset(s).

9.9 On any exercise of the Buy-Sell Option, the Transferee shall use its reasonable endeavours to:

- (a) ensure that the transfer of the Company's interests constitutes a Permitted Shareholder Transfer; or
- (b) obtain the prior written consent of the Agent,

in each case for the purposes of the Credit Agreements as defined in the Shareholders' Agreement.

Art. 10. Certain Sales of the Sub-Class 2 Shareholders Interests.

10.1 If the Shareholders unanimously agree or under any other cause under any Shareholders' Agreement that a Sub-Class 2 Default has occurred:

(a) the Sub-Class 2 Shareholder, except where the relevant Sub-Class 2 Default is no longer subsisting pursuant to paragraph (b) of the definition of "Sub-Class 2 Default" and the Owner (as defined in the relevant Hotel Advisory Services Agreement (if any)) is not seeking any further remedy in respect of the relevant Advisor Default (as defined in the relevant Hotel Advisory Services Agreement (if any)), shall have the option (exercisable for so long as the relevant Sub-Class 2 Default subsists; or if the relevant Sub-Class 2 Default is no longer subsisting pursuant to paragraph (b) of the definition of "Sub-Class 2 Default", any period during which the Owner (as defined in the relevant Hotel Advisory Services Agreement) is seeking a further remedy in respect of the relevant Advisor Default (as defined in the relevant Hotel Advisory Services Agreement)) to sell all of its Interests to the Sub-Class 1 Shareholder at a price equal to 90 per cent of the Appraised Value of such Interests, and the Sub-Class 1 Shareholder shall be obligated to purchase such Interests at such discounted price. The Sub-Class 2 Shareholder may exercise such option by delivering written notice of such exercise to the Sub-Class 1 Shareholder prior to the end of such 60-day period.

Once such notice of exercise is given then the Appraised Value of such Interests shall be determined as provided in Article 12.3; and

(b) the Sub-Class 1 Shareholder shall have the option (exercisable for so long as the relevant Sub-Class 2 Default subsists) to cause the Sub-Class 2 Shareholder to sell all of its Interests to the Sub-Class 1 Shareholder at a price equal to the Appraised Value of such Interests. The Sub-Class 1 Shareholder may exercise such option by delivering written notice of such exercise to the Sub-Class 2 Shareholder. Once such notice of exercise is given then the Appraised Value of such Interests shall be determined as provided in Article 12.3 below.

10.2 The closing of the acquisition of the Sub-Class 2 Shareholder's Interests pursuant to Article 10.1 shall be held at the registered office of the Company on a mutually acceptable date not later than thirty (30) days after the determination of the Appraised Value. At such closing the following shall occur:

(a) the Sub-Class 2 Shareholder shall transfer or assign to the Sub-Class 1 Shareholder or its nominee all of the Sub-Class 2 Shareholder's Interests in accordance with the instructions of the Sub-Class 1 Shareholder, and shall execute and deliver to the Sub-Class 1 Shareholder or its nominee all documents which may be reasonably required to give effect to the transfer and/or disposition and acquisition of such Interests, in each case free and clear of all Encumbrances, and the Sub-Class 2 Shareholder shall be deemed to have warranted its capacity;

(b) the Sub-Class 2 Shareholder shall (if so required by the Sub-Class 1 Shareholder) deliver to the Sub-Class 1 Shareholder a duly executed power of attorney in such form and in favour of such person as the Sub-Class 1 Shareholder may nominate so as to enable the Sub-Class 1 Shareholder to exercise all rights of ownership in respect of any Shares being transferred (including, without limitation, the voting rights attaching thereto) pending registration of such transfers;

(c) the Sub-Class 1 Shareholder shall pay to the Sub-Class 2 Shareholder the purchase price therefor in cash and pay for any and all transfer taxes, documentary stamps and similar fees incurred due to the closing under the option;

(d) the Shareholders shall settle all Default Loans in respect of which the Sub-Class 2 Shareholder is the debtor or creditor as at the date of closing shall be deemed satisfied in full (because such Default Loans will be taken into account pursuant to Article 12.3 in determining the Appraised Value);

(e) if any fees under any loan are due or owing due to the transfer or assignment of Sub-Class 1 Shareholder's Interests, then the Company or the Subsidiaries shall pay such fees when due; and

(f) if requested by the Sub-Class 1 Shareholder, the Sub-Class 2 Shareholder shall procure the resignation of all Managers appointed by the Sub-Class 2 Shareholder and such resignations shall take effect without any liability on the Company for compensation for loss of office or otherwise.

Art. 11. Option on insolvency of a Shareholder.

11.1 If a Shareholder (the Insolvent Shareholder) undergoes an Insolvency Event, the Other Shareholder shall have the option (exercisable within thirty (30) days of the relevant Insolvency Event) to cause the Insolvent Shareholder to sell all of its Interests to the Other Shareholder for an amount equal to ninety-five (95) per cent. of the Appraised Value of such Interests. The Other Shareholder may exercise such option by delivering written notice of such exercise to the Insolvent Shareholder. Once such notice is given then the Appraised Value of the Interests shall be determined as provided in Article 12.3 below.

11.2 The closing of the acquisition of the Insolvent Shareholder's Interests pursuant to Article 11.1 shall be held at the registered office of the Company on a mutually acceptable date not later than thirty (30) days after the determination of the Appraised Value. At such closing the following shall occur:

(a) the Insolvent Shareholder shall transfer or assign to the Other Shareholder or its nominee all of the Insolvent Shareholder's Interests in accordance with the instructions of the Other Shareholder, and shall execute and deliver to the Other Shareholder or its nominee all documents which may be reasonably required to give effect to the transfer and/or disposition and acquisition of such Interests, in each case free and clear of all Encumbrances, and the Insolvent Shareholder shall be deemed to have warranted its capacity;

(b) the Insolvent Shareholder shall (if so required by the Other Shareholder) deliver to the Other Shareholder a duly executed power of attorney in such form and in favour of such person as the Other Shareholder may nominate so as to enable the Other Shareholder to exercise all rights of ownership in respect of any Shares being transferred (including, without limitation, the voting rights attaching thereto) pending registration of such transfers;

(c) the Other Shareholder shall pay to the Insolvent Shareholder the purchase price therefor in cash and pay for any and all transfer taxes, documentary stamps and similar fees incurred due to the closing under the option;

(d) all Default Loans in respect of which the Insolvent Shareholder is the debtor or creditor as at the date of closing shall be deemed satisfied in full (because such Default Loans will be taken into account pursuant to Article 12.3 in determining the Appraised Value);

(e) if any fees under any loan are due or owing due to the transfer or assignment of a Shareholder's Interests, then the Company or the Subsidiaries shall pay such fees when due; and

(f) if requested by the Other Shareholder, the Insolvent Shareholder shall procure the resignation of all Managers appointed by the Insolvent Shareholder and such resignations shall take effect without any liability on the Company for compensation for loss of office or otherwise.

Art. 12. Appraised value.

12.1 Following any exercise under these Articles with respect to which the Appraised Value of the Subsidiaries is to be determined, as the case may be, such Appraised Value shall be determined as follows:

(a) The Shareholders shall first attempt for a period not to exceed ten (10) days to reach agreement on such Appraised Value. If the Shareholders agree, such agreed upon amount shall be the Appraised Value, failing which the Appraised Value shall then be determined as set forth below in this Article 12.1.

(b) If the Shareholders have not agreed upon the Appraised Value pursuant to Article 12.1 (a), then, within ten (10) days after the ten (10)-day period to reach agreement in Article 12.1 (a) has expired, a Qualified Appraiser shall be appointed by or on behalf of the President of the RICS upon the application of any Shareholder.

(c) Each of the Sub-Class 1 Shareholder(s) and the Sub-Class 2 Shareholder(s) shall ensure that the Qualified Appraiser is given physical access to the Properties and to the books and records of the Subsidiaries which are the subject of such appraisal including the last three years' financial statements of the Subsidiaries and the financial statements of the Subsidiaries for the year to date. The Sub-Class 1 Shareholder(s) and the Sub-Class 2 Shareholder(s) shall share equally the costs of the Qualified Appraiser.

(d) The Qualified Appraiser shall appraise the Subsidiaries and determine the fair market value thereof as of the date when the ten (10)-day period in Article 12.1 (a) expired (the Appraisal Date) (based on the assumption, inter alia, that the price to be paid by any prospective buyer will be reduced to reflect prospective payment of stamp and transfer duties costs and expenses) and shall issue its findings as to valuation in a written format within thirty-five (35) days after the end of such ten (10)-day period.

12.2 The Appraised Value for the Subsidiaries shall be net of all third party debts of the Subsidiaries and therefore is equal to the net amount a buyer would pay to the seller of the shares in the Subsidiaries with the presumption that a buyer shall either assume such debt or pay off such debt.

12.3 In Articles 10.1 and 11.1, where the Appraised Value to be determined is of a Shareholder's Interests:

(a) the Appraised Value of the Subsidiaries shall first be determined as provided in Articles 12.1 and 12.2;

(b) the Appraised Value of the relevant Shareholder's Interests shall, subject to sub-clauses (c) and (d) below, equal the amount such Shareholder would have been entitled to receive if the Subsidiaries had been sold for their Appraised Value on the Appraisal Date and the Company had been liquidated and distributed the net proceeds and all other assets to the Shareholders pursuant to the Shareholders' Agreement (if any) (assuming for these purposes no liquidation expenses or contingent liabilities of the Company);

(c) if the relevant Shareholder is the debtor in respect of any Default Loans, the Appraised Value shall be reduced by the amount of such Default Loans outstanding as at the Appraisal Date (including accrued but paid interest); and

(d) if the relevant Shareholder is the creditor in respect of any Default Loans, the Appraised Value shall be increased by the amount of such Default Loans outstanding as at the Appraisal Date (including accrued but paid interest).

Art. 13. Powers of the General Meeting.

13.1 As long as the Company has only one Shareholder, the Sole Shareholder assumes all powers conferred to the General Meeting. In these Articles, decisions taken, or powers exercised, by the General Meeting shall be a reference to decisions taken, or powers exercised, by the Sole Shareholder as long as the Company has only one Shareholder. Decisions taken by the Sole Shareholder are documented by way of written minutes.

13.2 In the case of a plurality of Shareholders, any regularly constituted General Meeting shall represent the entire body of Shareholders. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

Art. 14. Annual General Meeting - Other General Meetings.

14.1 If the number of Shareholders exceeds twenty-five (25), the annual General Meeting shall be held, in accordance with the Law, at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the General Meeting, on the third Monday in May of each year at noon. If such day is not a Business Day, the annual General Meeting shall be held on the next following Business Day.

14.2 Notwithstanding the above, the annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the Board, exceptional circumstances so require.

14.3 Other General Meetings may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the General Meeting.

14.4 Resolutions of the Shareholders shall be adopted at a General Meeting or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions) in case the number of Shareholders is less than or equal to twenty-five (25).

14.5 Where resolution(s) is/are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, each Shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall sign the resolution(s). Shareholders Circular Resolutions signed by all the Shareholders shall be valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and shall bear the date of the last signature.

Art. 15. Notice, Quorum, Convening notices, Powers of attorney and Vote.

15.1 The Shareholders shall be convened to the General Meetings or consulted in writing at the initiative of (i) any Manager or (ii) Shareholders representing more than one-half (1/2) of the Company's subscribed share capital.

15.2 Written convening notice of any General Meeting shall be given to all Shareholders by registered mail to their address appearing in the register of Shareholders held by the Company at least eight (8) calendar days in advance of the date of the General Meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which shall be set forth in the convening notice of the General Meeting.

15.3 If all the Shareholders are present and/or represented at a General Meeting and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior written convening notice.

15.4 A Shareholder may act at any General Meeting by appointing another person, who need not be a Shareholder, as its proxy in writing whether in original, by telefax or e-mail to which an electronic signature (which is valid under Luxembourg law) is affixed.

15.5 Subject to Article 15.8 below, resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by Shareholders owning more than one-half (1/2) of the Company's subscribed share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the Shareholders shall be convened by registered letters to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the subscribed share capital represented.

15.6 Subject to Article 15.8 below, the Articles may be amended with the consent of a majority (in number) of Shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the Company's subscribed share capital.

15.7 Any change in the nationality of the Company and any increase of a Shareholder's commitment in the Company shall require the unanimous consent of the Shareholders.

15.8 The Sub-Class 1 Shareholder(s) and/or the Company shall not (save as otherwise specifically provided or contemplated in the Shareholders' Agreement) (if any) without the prior written consent of the Sub-Class 2 Shareholder (such consent not to be unreasonably withheld):

(a) make any alteration to the rights attaching to the Shares;

(b) notwithstanding any provisions of the Shareholders' Agreement (if any), allot or issue any shares of any class or securities or grant to any person any option or right to call for the issue of any shares of any class or securities or reorganise (including the increase of) its share capital, or procure or permit any Group Company to do such things in respect of the shares or securities of such Group Company; or

(c) any alteration to the Articles.

15.9 Each Share is entitled to one vote at General Meetings.

Art. 16. Management.

16.1 The Company shall be managed by four (4) Managers who need not be Shareholders and who shall not be resident in the United Kingdom, as follows:

(a) up to two (2) Sub-Class 2 Managers appointed in accordance with Articles 16.2 below and 16.4 below, both of whom shall at all times be Resident Managers; and

(b) up to two (2) Sub-Class 1 Managers appointed in accordance with Articles 16.3 and 16.4 below, of which at least one (1) shall at all times be a Resident Manager.

16.2 Subject to any provisions in the Shareholders Agreement (if any), the Sub-Class 2 Shareholder solely shall have the right exercisable by notice in writing to the Company (copied to the Other Shareholder) signed by the Sub-Class 2

Shareholder or a duly authorized officer to propose two (2) persons for appointment by the General Meeting as Sub-Class 2 Managers from time to time. It shall also solely have the right by like notice to require the removal of any such Sub-Class 2 Manager and to propose the appointment of another person to act in place of such Sub-Class 2 Manager.

16.3 The Sub-Class 1 Shareholder solely shall have the right exercisable by notice in writing to the Company (copied to the Other Shareholder) signed by the Sub-Class 1 Shareholder or a duly authorized officer to propose two (2) persons for appointment by the General Meeting as Sub-Class 1 Managers from time to time. It shall also solely have the right by like notice to require the removal of any such Sub-Class 1 Manager and to propose the appointment of another person to act in place of such Sub-Class 1 Manager.

16.4 In respect of the Resident Managers:

(i) the Shareholders shall at all times ensure that there are proposed as Managers a sufficient number of Resident Managers so that the Board shall at no time be made up of a majority of Managers who are not Resident Managers;

(ii) each Shareholder shall further ensure that in no event shall it propose for appointment, or fail to require the removal of, any Resident Manager who shall be anything other than ordinarily resident in Luxembourg.

16.5 The Manager(s) shall be appointed by the General Meeting. The General Meeting shall also determine the number of Managers in accordance with Articles 16.1, 16.2, 16.3 and 16.4 above, their remuneration and the term of their office. Sub-Class 1 Manager may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by a resolution adopted by the General Meeting.

16.6 The Managers are appointed, they shall constitute the Board.

Art. 17. Meetings of the Board.

17.1 The Board shall appoint a Chairman among the Sub-Class 2 Managers and may choose a secretary, who need not be a Manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board, the resolutions passed at the General Meeting or of the resolutions passed by the Sole Shareholder. The Chairman will preside at all meetings of the Board. In his/her absence, any other Sub-Class 2 Managers present shall act as chairman pro tempore for such meeting.

17.2 Meetings of the Board shall be held in Luxembourg at such times as the Board shall determine but, unless otherwise agreed in writing by one of the Sub-Class 1 Managers, a meeting of the Board shall be held at least quarterly.

17.3 Written convening notice of any meeting of the Board shall be given to all the Managers at least five (5) Business Days in advance of the date set for such meeting together with the agenda of such meeting and relevant Board papers, provided that any Manager may require a meeting of the Board to be held on not less than twenty-four (24) hours' notice if he or she considers that circumstances justify such shorter period of notice in which case the nature of such circumstances shall be set forth briefly in the convening notice of the meeting of the Board.

17.4 No such written convening notice is required if all the Managers state to have been duly informed and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The written convening notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax or e-mail to which an electronic signature (which is valid under Luxembourg law) is affixed, of each Manager. Separate written convening notice shall not be required for meetings that are held at times and places determined in a schedule previously adopted by a resolution of the Board.

17.5 Unless otherwise provided in the Articles, the quorum for meetings of any Board shall be two (2) Managers, of whom one (1) must be a Sub-Class 1 Manager and one (1) must be a Sub-Class 2 Manager, present at the commencement and throughout the whole of the meeting provided that:

(a) such meetings shall not be quorate unless the number of Resident Managers present in person shall exceed the aggregate of all other Managers in attendance in person or by proxy;

(b) (subject as provided in (a) above) each Manager shall be allowed to appoint another Manager as his/her/its proxy in his/her/its absence;

(c) if within one (1) hour from the time appointed for the meeting a quorum is not present the meeting shall (unless a Sub-Class 1 Manager and a Sub-Class 2 Manager agree otherwise) stand adjourned to the second Business Day next following at the same time and place, unless the meeting has been called at short notice pursuant to Article 17.3 in which case such meeting shall stand adjourned to the Business Day next following at the same time and place; and

(d) (subject as provided in (a) above) the quorum at the continuation of any meeting adjourned pursuant to (c) above shall be any one (1) Manager present in person.

17.6 Decisions are taken by unanimous vote of the Managers present and/or represented.

17.7 In case of a tied vote, the Chairman of the meeting shall not have a casting vote.

17.8 Any Manager may participate in a meeting of the Board by conference call, video conference or similar means of communications equipment whereby (i) all Managers attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis (iv) the Managers can properly deliberate and (v) none of the Managers attending the meeting by such means attend from the United Kingdom. Participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting. A meeting of the Board held by such means of communication will be deemed to be held in Luxembourg.

17.9 Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board may also be passed in writing, in case of urgency and subject to the ratification during the next Board meeting physically held in Luxembourg, or where other exceptional circumstances so require. Such written resolution shall consist of one or several documents containing the resolution and signed, manually or electronically by means of an electronic signature (which is valid under Luxembourg law) by each Manager. The date of such resolution shall be the date of the last signature.

Art. 18. Minutes of meetings of the Board.

18.1 The minutes of any meeting of the Board shall be signed by the Chairman or a member of the Board who presided at such meeting or all the Managers present at such meeting.

18.2 Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman.

Art. 19. Powers of the Board.

19.1 The Board is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform or cause to be performed all acts of disposal and administration falling within the corporate objects of the Company.

19.2 All powers not expressly reserved by the Law or by the Articles to the General Meeting fall within the competence of the Board.

Art. 20. Delegation of powers.

20.1 The Board may appoint the Sub-Class 2 Managers (délégués à la gestion journalière), who shall have full authority to act on behalf of the Company in all matters concerned with the daily management and affairs of the Company. The Board may delegate the following matters (without limitation to the foregoing) to the Sub-Class 2 Managers, as part of the daily management, on such terms and subject to such limitations as the Board shall determine:

- (a) matters in an annual operating plan approved by the Board;
- (b) expenditure by the Company and/or of the members of the Group to the extent that:
 - (i) it is included in an annual operating plan approved by the Board;
 - (ii) it is within 110 per cent for any asset level budget line item in an approved annual operating plan and in aggregate for all line items within 105 per cent. of an approved asset level budget, except expenses of a type that vary with occupancy to the extent that they rise in proportion to occupancy levels that exceed the applicable asset level budget;
 - (iii) it constitutes Emergency Expenditure;
 - (iv) it constitutes Non-Discretionary Expenditure; and
 - (v) it relates to settlement of a property insurance claim of less than fifty thousand Pounds Sterling (GBP 50,000.-).

For the avoidance of doubt the matters set out in Article 21 shall not be delegated to the Managers conducting daily affairs but shall be reserved for decision by the Board as a whole.

20.2 The Board is also authorised to appoint a person, either Manager or not, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.

Art. 21. Matters reserved to the Board. Notwithstanding the approval of the Shareholders at a General Meeting according to the Law, the following matters are subject to the prior approval of the Board:

- (a) new issues: the issue of Shares, debentures, convertible notes, or other instruments convertible into Shares or debentures, options or other equity or debt securities of the Company;
- (b) financial accommodation: the Company entering into borrowings or other financial accommodation resulting in total financial accommodation to, or borrowings of, the Company exceeding one hundred thousand Pounds Sterling (GBP 100,000.-) not contained in the annual operating plan;
- (c) capital expenditure or other expenditure commitments exceeding one hundred thousand Pounds Sterling (GBP 100,000.-) either individually or cumulatively and not contained in the annual operating plan;
- (d) annual operating plan: approval of the annual operating plan of the Company, and any material departures from the annual operating plan;
- (e) unusual transactions: the Company entering into any transaction that is not in the ordinary course of the Business and that requires the Company to outlay funds exceeding fifty thousand Pounds Sterling (GBP 50,000.-);
- (f) provision of loans: the provision of any loan to any Person other than a Group Company or otherwise in the ordinary course of the Business;
- (g) guarantees: the Company entering into or becoming liable under any guarantee or indemnity, or similar arrangement under which the Company might incur liability in respect of the financial obligation of any other person other than a Group Company or otherwise in the ordinary course of the Business;
- (h) security interests: the creation of any security interest over assets of the Company in favour of any person other than in the ordinary course of the Business;

(i) assets: the sale, transfer, lease, assignment, disposal or acquisition of assets or any contract to do so where the market value of such assets or the consideration in respect of the sale or acquisition of such assets is in excess of one hundred thousand Pounds Sterling (GBP 100,000.-);

(j) name change and branding: any change in the name of the Company or brands or trading styles used in the Business;

(k) dividends: the declaration or payment of any dividend;

(l) winding up: the appointment of a receiver, liquidator or administrator to the Company or any proposal to wind up the Company or make any composition or arrangement with creditors;

(m) auditors and lawyers: the removal of the Company's auditor and the appointment of any replacement or a change to the Company's legal advisers;

(n) accounting policy: any change in accounting policy or change to the financial year end;

(o) constitutional documents: any amendment to the Articles;

(p) variation of securities rights: any variation to the rights attaching to any securities or the redemption, buy-back or cancellation of any issued securities;

(q) litigation: the commencement or settlement of any litigation, arbitration or other proceedings that will cause, or is likely to cause, the Company to incur liabilities, losses, damages, costs or expenses (including legal costs) in excess of fifty thousand Pounds Sterling (GBP 50,000.-) in aggregate;

(r) business change: any material change in the Business;

(s) executives: the appointment or termination of the appointment of employees of the Company with a salary of in excess of one hundred fifty thousand Pounds Sterling (GBP 150,000.-), or any variation of their remuneration or terms of employment;

(t) incentive plan: the establishment of any employee incentive plan not included in the annual operating plan and any material departures from any existing plan; and

(u) directors' fees: the payment of any fee or other remuneration to a Manager not included in the annual operating plan for his or her service as a Manager of the Company.

Art. 22. Binding signatures.

22.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of one Sub-Class 1 Manager and one Sub-Class 2 Manager.

22.2 The Company shall further be bound by the joint signatures of any persons or the sole signature of the person to whom specific signatory power has been granted by the Board, but only within the limits of such power. Within the boundaries of the daily management, the Company will be bound by the joint signatures, as the case may be, of the Sub-Class 2 Managers appointed to that effect in accordance with the first paragraph of Article 20 above.

Art. 23. Liability of the Manager(s). The Manager(s) do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company provided such commitments comply with the Articles and the Law. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

Art. 24. Audit.

24.1 If the number of Shareholders exceeds twenty-five (25), the operations of the Company shall be supervised by one or more statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes), or, where required by the Law, an independent external auditor (réviseur d'entreprises agréé).

24.2 The Shareholders shall appoint the statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes), if any and the independent external auditor (réviseur d'entreprises agréé), if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes) and the independent external auditor (réviseur d'entreprises agréé) may be reappointed.

Art. 25. Accounting Year. The accounting year of the Company shall begin on first (1st) January and ends on thirty-first (31st) December of each year.

Art. 26. Annual Accounts.

26.1 Every year as of the accounting year's end, the Board will draw up the annual accounts of the Company in the form required by the Law.

26.2 Each Shareholder may inspect the above inventory and annual accounts at the Company's registered office.

Art. 27. Distributions.

27.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital (the Legal Reserve).

27.2 After allocation to the Legal Reserve, the Shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits or distributable reserves to the Shareholders.

In any year in which the Company resolves to make dividend distributions, drawn from net profits and from available reserves derived from retained earnings, the amount allocated to this effect shall be distributed subject to the allocation of net profits to the Legal Reserve required by the Law and subject to any distribution waterfall under the Shareholders Agreement (if any), to Ordinary Shares in the following order of priority:

- First, the holders of Class A Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point sixty per cent (0.60%) of the par value of the Class A Shares held by them, then,
- the holders of Class B Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifty-five per cent (0.55%) of the par value of the Class B Shares held by them, then,
- the holders of Class C Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifty per cent (0.50%) of the par value of the Class C Shares held by them, then,
- the holders of Class D Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point forty-five per cent (0.45%) of the par value of the Class D Shares held by them, then,
- the holders of Class E Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point forty per cent (0.40%) of the par value of the Class E Shares held by them, then,
- the holders of Class F Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point thirty-five per cent (0.35%) of the par value of the Class F Shares held by them, then
- the holders of Class G Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point thirty per cent (0.30%) of the par value of the Class G Shares held by them, then
- the holders of Class H Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty-five per cent (0.25%) of the par value of the Class H Shares held by them, and then
- the holders of Class I Shares shall be entitled to receive the remainder of any dividend distribution (subject to the Preference Shares rights under the Articles),

Should the whole last outstanding class of Shares (by alphabetical order, e.g. Class I Shares) have been cancelled following its redemption, repurchase or otherwise at the time of the distribution, the remainder of any dividend distribution (subject to the Preference Shares rights under the Articles) shall then be allocated to the preceding last outstanding class of Shares in the reverse alphabetical order (e.g. initially Class H Shares).

Notwithstanding the above and in case no distribution is made to the Preference Shares under the Shareholders Agreement (if any), the holder(s) of Preference Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point ten per cent (0.10%) of the par value of the Preference Shares held by them.

The Manager or, in case of plurality of Managers, the Board is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The Manager or, in case of plurality of Managers, the Board will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;
2. These interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.

Art. 28. Dissolution.

28.1 The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, bankruptcy, insolvency or any similar event affecting one or several Shareholders.

28.2 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for the amendment of these Articles, as prescribed in article 15 above. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the General Meeting deciding such liquidation. Such General Meeting shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

28.3 The surplus, after realization of the assets and the payment of the liabilities, shall be distributed among the Shareholders in accordance with the distribution rules set forth under Article 27 above.

Art. 29. Applicable law. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law and, subject to any non-waivable provisions of the applicable law, the Shareholders' Agreement or any other agreement entered into by the Shareholders from time to time.

Seventh resolution

The Meeting resolves to (i) appoint for an unlimited period of time and effective as the date of the present Meeting Micheal Dal Bello, manager born in London, Ontario, Canada, on November 27, 1960 with his professional address at

46a, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, and Justyna Bielasik, manager born in Sieradz, Poland, on May 10, 1980 with her professional address at 20, rue de la Poste L-2346 Luxembourg, both as Sub-Class 1 managers of the Company; and (ii) designate the current managers of the Company, Mr. Michael Kidd born in Basingstoke, England on April 18, 1960 and having its professional address at 46a, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and Mr. Phill Williams, manager, born in Carmarthen, Great Britain, on October 22, 1968 with his professional address at 20, rue de la Poste L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, both as Sub-Class 2 Managers of the Company. As a consequence of the above designations and appointments, the board of managers of the Company is now constituted as follows:

- Micheal Dal Bello, Sub-Class 1 Manager;
- Justyna Bielasik, Sub-Class 1 Manager;
- Mr. Michael Kidd, Sub-Class 2 Manager; and
- Mr. Phill Williams, Sub-Class 2 Manager.

Eighth resolution

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any Authorized Representative, each acting individually, acting under his/her/its sole signature, with full power of substitution, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares and the subsequent Reclassification in the register of shareholders of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately at two thousand Euros (2,000.- EUR).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French versions, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

This document having been read to the proxyholder of the appearing parties, who is known to the undersigned notary by his surname, name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed the present deed together with the undersigned notary.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le cinq novembre,

Par-devant Nous, Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Newstay S.à r.l., une société à responsabilité limitée organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec siège social au 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg (le RCS) sous le numéro B 170.399 et ayant un capital social de douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500,-) (la Société). La Société a été constituée le 17 juillet 2012 suivant un acte de Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C - 2133, Recueil des Sociétés et Associations en date du 28 août 2012. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas encore été modifiés.

Ont comparu:

1. Bigg S.à r.l., une société à responsabilité limitée, organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec siège social au 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au RCS sous le numéro B 170.379 et ayant un capital social de douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500,-),

ici représentée par Monique Drauth, clerc de notaire, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 2 novembre 2012; et

2. FREP Holdings Canada I L.P., une société en commandite établie selon le droit d'Alberta, Canada, ayant son siège social au 110-10830 Jasper Avenue Edmonton, Alberta, Canada T5J 2B3,

ici représentée par Monique Drauth, clerc de notaire, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 2 novembre 2012,

(ci-après collectivement les Associés).

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes, ainsi que par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte notarié pour être soumises ensemble aux formalités d'enregistrement.

Les Associés ont unanimement requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

I. Que les cent (100) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq Livres Sterling (GBP 125,-) par part sociale, représentant l'entièreté du capital social votant de la Société d'un montant de douze mille cinq

cents Livres Sterling (GBP 12.500,-) sont dûment représentées à cette Assemblée laquelle est partant régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour, reproduit ci-après;

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation.

2. Création de parts sociales ordinaires.

3. Reclassification des parts sociales existantes de la Société en Parts Sociales de Sous-Classe A1 et Parts Sociales de Sous-Classe A2 et confirmation subséquente de l'actionnariat de la Société (la Reclassification).

4. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cent mille Livres Sterling (GBP 100.000,-) dans le but de porter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cent Livres Sterling (GBP 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq Livres Sterling (GBP 125,-) par part sociale à un montant de cent douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 112.500,-) par la création et l'émission de cent (100) Parts Sociales de Classe B, divisées en quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe B1 et dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe B2, cent (100) Parts Sociales de Classe C, divisées en quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe C1 et dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe C2, cent (100) Parts Sociales de Classe D, divisées en quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe D1 et dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe D2, cent (100) Parts Sociales de Classe E, divisées en quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe E1 et dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe E2, cent (100) Parts Sociales de Classe F, divisées en quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe F1 et dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe F2, cent (100) Parts Sociales de Classe G, divisées en quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe G1 et dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe G2, cent (100) Parts Sociales de Classe H, divisées en quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe H1 et dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe H2 et cent (100) Parts Sociales de Classe I, divisées en quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe I1 et dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe I2 de la Société ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq Livres Sterling (GBP 125,-) par part sociale et ayant les droits et obligations qui leur sont attribués dans les Statuts de la Société (tels que modifiés par les résolutions suivantes).

5. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de mille Livres Sterling (GBP 1.000,-) dans le but de porter le capital social de la Société de son montant actuel de cent douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 112.500,-), représenté par neuf cents (900) parts sociales de différentes classes ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq Livres Sterling (GBP 125,-) par part sociale à un montant de cent treize mille cinq cents Livres Sterling (GBP 113.500,-) par la création et l'émission de huit (8) Parts Sociales Préférentielles ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq Livres Sterling (GBP 125,-) par part sociale.

6. Souscription à et libération de l'augmentation du capital social telle que décrite sous les points 4 et 5 ci-dessus par voie de paiement en numéraire.

7. Modification subséquente de l'article 6 des Statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter l'augmentation du capital social et la Reclassification adoptées aux points 3, 4 et 5 ci-dessus.

8. Refonte totale des Statuts;

9. Nomination, pour une période illimitée et effective au jour de l'Assemblée, de Mr Micheal Dal Bello et Mlle Justyna Bielasik en qualité de gérants de Sous-Classe 1 de la Société; et (ii) désignation des gérants actuels de la Société, Mr Michael Kidd et Mr Phill Williams en qualité de gérants de Sous-Classe 2 de la Société;

10. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnée à tout gérant de la Société (chacun un Représentant Autorisé), chacun individuellement, agissant selon sa seule signature, avec pouvoir de substitution total, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises et de la Reclassification subséquente dans le registre des associés de la Société.

11. Divers.

III. Que les Associés ont unanimement pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'entièreté du capital social étant représenté à la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux convocations, les Associés représentés se considérant eux-mêmes comme dûment convoqués et déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour, lequel leur a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de créer les nouvelles classes de parts sociales suivantes dans le capital social de la société:

- parts sociales de classe A (les "Parts Sociales de Classe A");
- parts sociales de classe B (les "Parts Sociales de Classe B");
- parts sociales de classe C (les "Parts Sociales de Classe C");
- parts sociales de classe D (les "Parts Sociales de Classe D");
- parts sociales de classe E (les "Parts Sociales de Classe E");
- parts sociales de classe F (les "Parts Sociales de Classe F");
- parts sociales de classe G (les "Parts Sociales de Classe G");

- parts sociales de classe H (les "Parts Sociales de Classe H");
 - parts sociales de classe I (les "Parts Sociales de Classe I");
- ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq Livres Sterling (GBP 125,-) chacune et ayant les droits et obligations qui leur sont attribués dans les Statuts de la Société (tels que modifiés par les résolutions suivantes).

Troisième résolution

L'Assemblée décide de reclassifier les cent (100) parts sociales existantes de la Société en cent (100) Parts Sociales de Classe A, divisées en quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe A1 et dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe A2. L'Assemblée confirme que l'actionnariat de la société est dès lors composé comme suit:

FREP Holdings Canada I L.P.

- quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe A1
- Bigg S.à r.l.- dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe A2

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent mille Livres Sterling (GBP 100.000,-) dans le but de porter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cent Livres Sterling (GBP 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq Livres Sterling (GBP 125,-) par part sociale à un montant de cent douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 112.500,-) par la création et l'émission de cent (100) Parts Sociales de Classe B, divisées en quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe B1 et dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe B2, cent (100) Parts Sociales de Classe C, divisées en quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe C1 et dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe C2, cent (100) Parts Sociales de Classe D, divisées en quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe D1 et dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe D2, cent (100) Parts Sociales de Classe E, divisées en quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe E1 et dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe E2, cent (100) Parts Sociales de Classe F, divisées en quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe F1 et dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe F2, cent (100) Parts Sociales de Classe G, divisées en quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe G1 et dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe G2, cent (100) Parts Sociales de Classe H, divisées en quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe H1 et dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe H2 et cent (100) Parts Sociales de Classe I, divisées en quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe I1 et dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe I2 de la Société ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq Livres Sterling (GBP 125,-) par part sociale et ayant les droits et obligations qui leur sont attribués dans les Statuts de la Société (tels que modifiés par les résolutions suivantes).

Cinquième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de mille Livres Sterling (GBP 1.000,-) dans le but de porter le capital social de la Société de son montant actuel de cent douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 112.500,-), représenté par neuf cents (900) parts sociales de différentes classes ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq Livres Sterling (GBP 125,-) par part sociale à un montant de cent treize mille cinq cents Livres Sterling (GBP 113.500,-) par la création et l'émission de huit (8) Parts Sociales Préférentielles ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq Livres Sterling (GBP 125,-) par part sociale.

Sixième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer les souscriptions et libérations de l'augmentation de capital comme suit:

Souscription - Libération

- quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe B1, quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe C1, quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe D1, quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe E1, quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe F1, quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe G1, quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe H1, et quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe I1 ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq Livres Sterling (GBP 125,-) chacune

sont souscrites par FREP Holdings Canada I L.P., précitée et représentée comme décrit ci-dessus, étant un associé existant de la Société. Ces nouvelles parts sociales sont à libérer entièrement par apport en numéraire. Le montant total de quatre-vingt-dix mille Livres Sterling (GBP 90.000,-) en relation avec ces nouvelles parts sociales est entièrement affecté au compte capital social nominal de la Société.

- dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe B2, dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe C2, dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe D2, dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe E2, dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe F2, dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe G2, dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe H2, et dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe I2 ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq Livres Sterling (GBP 125,-) chacune et huit (8) Parts Sociales Préférentielles ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq Livres Sterling (GBP 125,-) chacune

sont souscrites par Bigg S.à r.l., précitée et représentée comme décrit ci-dessus, étant un associé existant de la Société. Ces nouvelles parts sociales sont à libérer entièrement par apport en numéraire. Le montant total de onze mille Livres

Sterling (GBP 11.000,-) en relation avec ces nouvelles parts sociales est entièrement affecté au compte capital social nominal de la Société.

Le montant total de l'augmentation de capital est immédiatement à la libre disposition de la Société, preuve d'une telle disposition a été donnée au notaire soussigné.

Septième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée décide de modifier l'article 6 des Statuts afin de refléter les modifications ci-dessus et décide que cet article aura la teneur de l'article 6 des Statuts modifiés et refondus tels qu'adoptés à la huitième résolution ci-dessous.

Huitième résolution

L'Assemblée décide de refondre les Statuts dans leur intégralité afin qu'ils aient la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Définitions. Pour ce qui est de l'interprétation de ces statuts, à moins que le contexte ne l'indique de manière différente, les termes suivants auront les significations suivantes:

Affaire	signifie le fait d'acquérir, de posséder et d'investir dans des hôtels (que ce soit directement ou indirectement à travers des Filiales dans chaque cas) au Royaume-Uni.
Assemblée Générale	signifie l'assemblée générale des Associés.
Associé en faillite	aura la signification donnée à ce terme à l'Article 11.1.
Associés	signifie les Associés de Sous-Classe 1 et les Associés de Sous-Classe 2 et Associé signifie n'importe lequel d'entre eux.
Associés de Sous-Classe 1	signifie les personnes nommées dans le registre des associés de la Société, conformément à l'article 185 de la Loi, en tant que détenteurs des Parts Sociales de Sous- Classe 1 de temps à autre et Associé de Sous- Classe 1 signifie n'importe lequel d'entre eux.
Associés de Sous-Classe 2	signifie les personnes nommées dans le registre des associés de la Société, conformément à l'article 185 de la Loi, en tant que détenteurs des Parts Sociales de Sous- Classe 2 et des Parts Sociales Préférentielles de temps à autre et Associé de Sous-Classe 2 signifie n'importe lequel d'entre eux.
Associé Unique	signifie la personne unique nommée dans le registre des associés de la Société, conformément à l'article 185 de la Loi, en tant que seul détenteur des Parts Sociales de temps à autre.
Autre(s) Associé(s)	signifie, pour un Associé, tout autre Associé.
Avis de choix	aura la signification donnée à ce terme à l'Article 9.4.
Avis d'évaluation	aura la signification donnée à ce terme à l'Article 9.2(a).
Avis d'intention	aura la signification donnée à ce terme à l'Article 9.1.
Cas de faillite	Signifie, en ce qui concerne un Associé: (a) un ordre vient d'être donné ou une résolution est passée pour sa dissolution; (b) la nomination d'un liquidateur ou gérant temporaire vient d'être faite dans ce cas; (c) un ordre d'une administration vient d'être donné ou un administrateur vient d'être nommé dans ce cas; (d) tout autre événement en vertu du Pacte d'Associés (s'il y en a un); ou (e) tout événement analogue à ceux qui précèdent dans n'importe quelle juridiction et survenant dans ce cas.
Cédant	aura la signification donnée à ce terme à l'Article 9.4.
Cessionnaire	aura la signification donnée à ce terme à l'Article 9.4.
Charge hypothécaire	signifie toute hypothèque, charge (fixe ou variable), gage, créance privilégiée, nantissement, trust, droit à compensation ou autre droit de tiers ou intérêt (légal ou équitable), y compris tout droit de préemption cédé par voie de titre, de réservation de titre ou tout autre intérêt de toute sorte sur titre ainsi créé ou résultant de, ou tout autre contrat ou arrangement (y compris, sans limitation, un arrangement de vente avec rachat) ayant un effet similaire.
Conseil	signifie le conseil de gérance de la Société.
Conseiller	signifie Hospitality Services.
Contrat de Supervision	signifie tout contrat de supervision pouvant être conclu par et entre la Société et le Conseiller de temps à autre.
Contrats de Conseils Juridiques Hôtelières	signifie les contrats de conseils juridiques hôteliers dans la forme conclue entre respectivement le Conseiller et chaque filiale de gestion d'hôtel.
Contrôle	signifie l'aptitude ou le droit d'une Personne, directement ou indirectement, que ce soit à travers la propriété de titres assortis du droit de vote, par contrat ou autrement (y compris

	étant le membre d'un partenariat ayant le droit de gérer les affaires de ce partenariat) (i) de diriger ou causer la direction de la gérance et des politiques d'une autre Personne de façon à ce qu'elles soient conduites en accord avec les souhaits de la première Personne, (ii) de manoeuvrer en assemblée générale avec plus de 50 pour cent des votes d'une autre Personne généralement exerçables, ou (iii) dans le cas d'un partenariat (autre qu'un partenariat ayant un membre possédant le droit de gérer les affaires du partenariat), de recevoir une partie de plus de la moitié des actifs ou des revenus de ce partenariat.
Date d'évaluation	aura la signification donnée à ce terme à l'Article 12.1.
Date de clôture d'Achat-Vente	aura la signification donnée à ce terme à l'Article 9.5.
Dépense d'urgence	aura la signification donnée à ce terme dans chacun des Contrats de Conseils Juridiques Hôtelières.
Dépense non-décrétionnaire	aura la signification donnée à ce terme dans chacun des Contrats de Conseils Juridiques Hôtelières.
Désaccord majeur	signifie la défaillance du Conseil de trouver un accord sur ou approuver un des points listés à l'Article 21, laquelle défaillance a persisté pendant une période de trente (30) jours après qu'un avis écrit en ait été donné par un Gérant aux autres Gérants.
Expert Qualifié	signifie un membre certifié du RICS établi sur le plan national ayant au moins dix (10) ans de bonne réputation et d'expérience dans l'évaluation de propriétés hôtelières du même type et situées dans la même région géographique que les Propriétés.
Famille de l'Associé Bigg	signifie Majid Mangalji, ses parents, son épouse, ses enfants et ses frères et soeurs, et les enfants et les épouses de ses frères et soeurs.
Faute	signifie une Faute de Sous-Classe 1 ou une Faute de Sous-Classe 2, selon le contexte.
Faute de Sous-Classe 1	signifie: (a) un manquement substantiel, par un ou plusieurs Associé(s) de Sous-Class 1, à un des termes, conditions ou conventions du Pacte d'Associés devant être exécuté ou observé par lui; (b) une fraude, une faute lourde ou une faute grave commise par un ou plusieurs Associé(s) de Sous-Classe 1; ou (c) une absence d'apport par un ou plusieurs Associé(s) de Sous-Classe 1 financée par un ou plusieurs Associé(s) de Sous-Classe 2 en vertu du Pacte d'Associés (s'il y en a un).
Faute de Sous-Classe 2	signifie: (a) une Faute d'un Conseiller en vertu des termes du Contrat de Supervision (s'il y en a un); (b) une Faute d'un Conseiller en vertu des termes de tout Contrat de Conseils Juridiques Hôtelières (s'il y en a) à condition que le Détenteur (tel que définie dans ce contrat) a exercé ses droits découlant de tout Contrat de Conseils Juridiques Hôtelières (s'il y en a) afin de mettre fin à la "Major Refurbishment Management Services" (tel que définie dans ce contrat) alors cette faute doit de temps à autre cesser d'être une Faute du Conseiller selon les termes du Pacte d'Associés (le cas échéant) et selon cette définition; (c) un manquement substantiel par l'Associé de Sous-Classe 2 à un des termes, conditions ou conventions du Pacte d'Associés (s'il y en a un) devant être exécuté ou observé par lui; (d) une fraude, une faute lourde ou une faute grave commise par l'Associé de Sous-Classe 2; (e) une absence d'apport par l'Associé de Sous-Classe 2 financée par un ou plusieurs Associé(s) de Sous-Classe 1 en vertu du Pacte d'Associés (s'il y en a un); ou (f) tout autre défaut prévu dans le Pacte d'Associés (le cas échéant).
Filiale	signifie toute filiale de la Société.
Gérants	signifie les Gérants de Sous-Classe 1 et les Gérants de Sous-Classe 2 et Gérant signifie n'importe lequel d'entre eux.
Gérants de Sous-Classe 1	signifie les Gérants dont la nomination par l'Assemblée Générale a été proposée par les Associés Sous-Classe 1 et qui exercent cette fonction pour le moment et Gérant de Sous-Classe 1 signifie n'importe lequel d'entre eux.
Gérants de Sous-Classe 2	signifie les Gérants dont la nomination par l'Assemblée Générale a été proposée par les Associés Sous-Classe 2 et qui exercent cette fonction pour le moment et Gérant de Sous-Classe 2 signifie n'importe lequel d'entre eux.
Gérants résidents	signifie les Gérants qui sont résidents au Luxembourg.
Groupe	signifie la Société et toutes ses Filiales de temps à autre.
Groupe AIMCO	aura la signification donnée à ce terme dans le Pacte d'Associés.

Groupe Bigg Hospitality Services	aura la signification donnée à ce terme dans le Pacte d'Associés. signifie Hospitality Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée Luxembourgeoise enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 99.305.
Intérêts	signifie toutes les Parts Sociales émises de temps à autre et tous les droits relatifs aux Prêts d'Associés restant échus de temps à autre.
Jour Ouvrable	signifie toute journée (autre qu'un samedi ou un dimanche) pendant laquelle les banques commerciales sont normalement ouvertes au public dans la ville de Londres et dans la ville de Luxembourg.
Loi	signifie la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre.
Montant Disponible	désigne le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) dans la mesure où le(s) Associé(s) auraient droit aux distributions de dividendes selon les Statuts, augmenté par (i) toutes les réserves librement distribuables et (ii) le cas échéant, par le montant de la réduction du capital social et la réduction de la Réserve Légale relatives à la classe de Parts Sociales à acheter/annuler, mais déduction faite de (i) toutes les pertes (y compris les pertes reportées) et (ii) de toutes les sommes devant être placées en réserve (s) conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts, à chaque fois de la manière indiquée dans les comptes intermédiaires concernés (sans, pour éviter tout doute, aucun double comptage), de sorte que: $MD = (BN + R + RC) - (P + RL)$ Etant entendu que: MD = Montant Disponible BN = bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés) R = toutes les réserves librement distribuables RC = le montant comprenant la réduction du capital social et de(s) Réserve Légale(s) relative(s) à la classe de Parts Sociales à racheter/annuler P = pertes (y compris les pertes reportées) RL = toutes les sommes devant être placées en réserve(s) conformément aux dispositions de la Loi ou des Statuts
Montant d'évaluation	aura la signification donnée à ce terme à l'Article 9.2(a) (i).
Montant Total d'Annulation	désigne le montant déterminé par le Gérant unique ou le Conseil (le cas échéant) décidé et approuvé par l'Assemblée Générale sur la base des comptes intermédiaires concernés. Le Montant Total d'Annulation devra être la totalité du Montant Disponible au moment de l'annulation de la classe de Parts Sociales concernée sauf décision contraire de l'Assemblée Générale de la manière prévue pour une modification des Statuts à condition toutefois que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur à ce Montant Disponible.
Option d'Achat-Vente Pacte d'Associés	aura la signification donnée à ce terme à l'Article 9.1. signifie tout pacte d'associés pouvant être conclu par et entre la Société et les Associés (de temps à autre).
Partenaire	signifie, en ce qui concerne une Personne, une autre Personne qui Contrôle, directement ou indirectement, (i) la première Personne, (ii) est Contrôlée par la première Personne, ou (iii) est avec la première Personne sous Contrôle commun.
Parts Sociales	signifie les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Préférentielles, et Part Sociale signifie n'importe laquelle d'entre elles.
Parts Sociales de Classe A	signifie les parts sociales ordinaires de classes A et toutes sous-classes qui peuvent être créées de temps à autre au sein des parts sociales de Classe A sous forme nominative dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq Livres Sterling (GBP 125,-) chacune et une Part Sociale de Classe A signifie n'importe laquelle d'entre elles.
Parts Sociales de Classe B	signifie les parts sociales ordinaires de classes B et toutes sous-classes qui peuvent être créées de temps à autre au sein des parts sociales de Classe B sous forme nominative dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq Livres Sterling (GBP 125,-) chacune et une Part Sociale de Classe B signifie n'importe laquelle d'entre elles.
Parts Sociales de Classe C	signifie les parts sociales ordinaires de classes C et toutes sous-classes qui peuvent être créées de temps à autre au sein des parts sociales de Classe C sous forme nominative dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq Livres Sterling (GBP 125,-) chacune et une Part Sociale de Classe C signifie n'importe laquelle d'entre elles.

Parts Sociales de Classe D	signifie les parts sociales ordinaires de classes D et toutes sous-classes qui peuvent être créées de temps à autre au sein des parts sociales de Classe D sous forme nominative dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq Livres Sterling (GBP 125,-) chacune et une Part Sociale de Classe D signifie n'importe laquelle d'entre elles.
Parts Sociales de Classe E	signifie les parts sociales ordinaires de classes E et toutes sous-classes qui peuvent être créées de temps à autre au sein des parts sociales de Classe E sous forme nominative dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq Livres Sterling (GBP 125,-) chacune et une Part Sociale de Classe E signifie n'importe laquelle d'entre elles.
Parts Sociales de Classe F	signifie les parts sociales ordinaires de classes F et toutes sous-classes qui peuvent être créées de temps à autre au sein des parts sociales de Classe F sous forme nominative dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq Livres Sterling (GBP 125,-) chacune et une Part Sociale de Classe F signifie n'importe laquelle d'entre elles.
Parts Sociales de Classe G	signifie les parts sociales ordinaires de classes G et toutes sous-classes qui peuvent être créées de temps à autre au sein des parts sociales de Classe G sous forme nominative dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq Livres Sterling (GBP 125,-) chacune et une Part Sociale de Classe G signifie n'importe laquelle d'entre elles.
Parts Sociales de Classe H	signifie les parts sociales ordinaires de classes H et toutes sous-classes qui peuvent être créées de temps à autre au sein des parts sociales de Classe H sous forme nominative dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq Livres Sterling (GBP 125,-) chacune et une Part Sociale de Classe H signifie n'importe laquelle d'entre elles.
Parts Sociales de Classe I	signifie les parts sociales ordinaires de classes I et toutes sous-classes qui peuvent être créées de temps à autre au sein des parts sociales de Classe I sous forme nominative dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq Livres Sterling (GBP 125,-) chacune et une Part Sociale de Classe I signifie n'importe laquelle d'entre elles.
Parts Sociales de Sous-Classe 1	signifie les parts sociales de Sous-Classe A1, les parts sociales de Sous-Classe B1, les parts sociales de Sous-Classe C1, les parts sociales de Sous-Classe D1, les parts sociales de Sous-Classe E1, les parts sociales de Sous-Classe F1, les parts sociales de Sous-Classe G1, les parts sociales de Sous-Classe H1, and les parts sociales de Sous-Classe I1, telles que décrites également dans l'Article 6.1, ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq Livres Sterling (GBP 125,-) chacune dans le capital social de la Société et ayant les droit exposés dans les Statuts.
Parts Sociales de Sous-Classe 2	signifie les parts sociales de Sous-Classe A2, les parts sociales de Sous-Classe B2, les parts sociales de Sous-Classe C2, les parts sociales de Sous-Classe D2, les parts sociales de Sous-Classe E2, les parts sociales de Sous-Classe F2, les parts sociales de Sous-Classe G2, les parts sociales de Sous-Classe H2, et les parts sociales de Sous-Classe I2, telles que décrites également dans l'Article 6.1, ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq Livres Sterling (GBP 125,-) chacune dans le capital social de la Société et ayant les droit exposés dans les Statuts.
Parts Sociales Ordinaires	signifie les Parts Sociales Classe A, les Parts Sociales Classe B, les Parts Sociales Classe C, les Parts Sociales Classe D, les Parts Sociales Classe E, les Parts Sociales Classe F, les Parts Sociales Classe G, les Parts Sociales Classe H, et les Parts Sociales Classe I.
Parts Sociales Préférentielles	signifie les parts sociales préférentielles enregistrées sous forme nominative dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq Livres Sterling (GBP 125,-) et Part Sociale Préférentielle signifie n'importe laquelle d'entre elles.
Plan d'Exploitation Annuel	Aura la signification telle que définie dans chaque Contrats de Conseils Juridiques Hôteliers.
Personne	signifie tout individu, partenariat, corporation, société anonyme ou société à responsabilité limitée, organisation non incorporée ou association, trust (y compris les trustees dans leur capacité en tant que tel) ou toute autre entité.
Président	signifie le président du Conseil de temps à autre.
Prêt d'Associé	signifie tout contrat de prêt pouvant être conclu par et entre la Société et n'importe lequel des Associés ou son Partenaire de temps à autre.
Prêt défaillant	aura la signification donnée à ce terme dans le Pacte d'Associés.
Propriété	signifie toute propriété immobilière franche et/ou louée à bail et/ou parts sociales ou intérêts dans des personnes morales ou d'autres entités à travers lesquelles ces actifs sont détenus.
Réserve Légale	aura la signification donnée à ce terme à l'Article 27.

Résolutions Circulaires des Associés	aura la signification donnée à ce terme à l'Article 15.
RICS	signifie le Royal Institute of Chartered Surveyors.
Signifiant	aura la signification donnée à ce terme à l'Article 9.1.
Signifié	aura la signification donnée à ce terme à l'Article 9.1.
Société	signifie Gilmour Holdings S.à r.l.
Société du Groupe	signifie tout membre du Groupe.
Statuts	signifie les présents statuts de la Société tels que modifiés de temps à autre.
Transfert d'Associé Autorisé	aura la signification donnée à ce terme dans le Pacte d'Associés.
Valeur d'Annulation par Part Sociale	sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation devant être appliqué à la classe de Parts Sociales à racheter ou annuler par le nombre de Parts Sociales émises dans cette classe de Parts Sociales;
Valeur Estimée	signifie la valeur déterminée par les Associés d'un commun accord ou à défaut d'accord entre les Associés par l'Expert Qualifié selon l'Article 12.
Versement	aura la signification donnée à ce terme à l'Article 9.4.

Art. 2. Forme et Dénomination.

2.1 La dénomination de la Société est "Newstay S.à r.l.". La Société est une société à responsabilité limitée gouvernée par les présents Statuts, la Loi et la législation applicable.

2.2 La Société peut avoir un Associé Unique ou des Associés. Toute référence aux Associés dans les Statuts est une référence à l'Associé Unique si la Société n'a qu'un seul Associé.

Art. 3. Objet Social.

3.1 L'objet de la Société est l'acquisition, la détention, la gestion et la disposition de participations ou d'intérêts, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit excepté par voie d'offre publique et elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'obligations, de billets à ordre, de titres de créance ou de toute sorte de créance ou de titres participatifs.

3.3 La Société peut prêter des fonds, comprenant, sans limitation, ceux résultant de ses emprunts et/ou des émissions de titres participatifs ou de titres de créance de toute sorte, à ses filiales, à des sociétés affiliées et à toutes autres sociétés ou entités jugées appropriées.

3.4 La Société peut également garantir, accorder des garanties à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société. La Société peut en outre consentir des garanties, nantir, céder ou grever de charge ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs pour garantir ses propres obligations et celles de toute autre société, généralement pour son propre bénéfice et celui de toute autre société ou personne. Pour éviter toute ambiguïté, la Société ne peut pas exercer d'activités réglementées du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.5 La Société peut encore agir en tant qu'associé commandité ou commanditaire avec responsabilité illimitée ou limitée pour toutes les créances et obligations de société en commandite (partenariat) ou entités similaires.

3.6 La Société peut employer toutes techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques liés aux crédits, aux fluctuations monétaires, aux fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.7 La Société peut, pour son propre compte ainsi que pour le compte de tiers, accomplir toutes les opérations (comprenant, sans limitation, des transactions mobilières et immobilières) utiles ou nécessaires à l'accomplissement de son objet social ou se rapportant directement ou indirectement à celui-ci.

Art. 4. Durée de la Société. La Société est formée pour une période indéterminée.

Art. 5. Siège Social.

5.1 Le siège social de la Société est établi au Luxembourg. Il pourra être transféré vers toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'Assemblée Générale. Dans les limites de la commune de Luxembourg, le siège social peut être transféré par une résolution du Conseil.

5.2 Lorsque le Conseil estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale de la Société au siège social, ou la communication aisée entre le siège social de la Société et l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social de la Société à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances extraordinaires. Ces mesures temporaires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, en dépit du transfert temporaire de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 6. Capital Social.

6.1 Le capital social souscrit de la Société est fixé à cent treize mille cinq cents Livres Sterling (GBP 113.500,-), divisé en:

- cent (100) Parts Sociales de Classe A, divisées en quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe A1 et dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe A2, cent (100) Parts Sociales de Classe B, divisées en quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe B1 et dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe B2, cent (100) Parts Sociales de Classe C, divisées en quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe C1 et dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe C2, cent (100) Parts Sociales de Classe D, divisées en quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe D1 et dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe D2, cent (100) Parts Sociales de Classe E, divisées en quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe E1 et dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe E2, cent (100) Parts Sociales de Classe F, divisées en quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe F1 et dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe F2, cent (100) Parts Sociales de Classe G, divisées en quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe G1 et dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe G2, cent (100) Parts Sociales de Classe H, divisées en quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe H1 et dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe H2 et cent (100) Parts Sociales de Classe I, divisées en quatre-vingt-dix (90) Parts Sociales de Sous-Classe I1 et dix (10) Parts Sociales de Sous-Classe I2 de la Société ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq Livres Sterling (GBP 125,-) toutes souscrites et entièrement libérées; et
- huit (8) Parts Sociales Préférentielles ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq Livres Sterling (GBP 125,-) par part sociale toutes souscrites et entièrement libérées.

Les droits et obligations rattachés aux Parts Sociales de Classe A, aux Parts Sociales de Classe B, aux Parts Sociales de Classe C, aux Parts Sociales de Classe D, aux Parts Sociales de Classe E, aux Parts Sociales de Classe F, aux Parts Sociales de Classe G, aux Parts Sociales de Classe H et aux Parts Sociales de Classe I doivent être identiques sauf s'il en est autrement prévu par le Pacte d'Associés (le cas échéant), les Statuts ou par la Loi.

Le capital social de la Société peut être réduit par le biais du rachat et de l'annulation d'une ou de plusieurs classes de Parts Sociales sous réserve que la Société ne puisse à aucun moment acheter et annuler les Parts Sociales de Classe A. Dans l'éventualité de rachats et d'annulations de classes de Parts Sociales, de telles annulations et de tels rachats de Parts Sociales doivent être fait dans l'ordre suivant:

- i) Parts Sociales de Classe I;
- ii) Parts Sociales de Classe H;
- iii) Parts Sociales de Classe G;
- iv) Parts Sociales de Classe F;
- v) Parts Sociales de Classe E;
- vi) Parts Sociales de Classe D;
- vii) Parts Sociales de Classe C; et
- viii) Parts Sociales de Classe B.

Dans le cas d'une réduction du capital social par rachat et annulation d'une classe de Parts Sociales (dans l'ordre établi ci-dessus), cette classe de Parts Sociales donne à son(ses) détenteur(s) (au prorata de sa participation dans cette classe de parts sociales) droit à la partie du Montant Total d'Annulation qui a été déterminée par le Gérant unique ou, dans le cas de plusieurs gérants, par le Conseil et approuvé par l'Assemblée Générale, et les détenteurs des Parts Sociales de la classe de Parts Sociales rachetée et annulée devront recevoir de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation Par Part Sociale pour chaque Part Sociale de la classe de Parts Sociales correspondante détenue par eux et annulée.

6.2 Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution prise par l'Assemblée Générale statuant de la manière requise en cas de modification des Statuts, dans les conditions prévues à l'Article 15 ci-dessous.

6.3 Le paiement d'une prime d'émission concernant des Parts Sociales de Sous-Classe 1 lors de leur émission sera affecté à un compte de réserve de prime d'émission de Sous-Classe 1 (le Compte de Réserve de Prime d'Emission rattaché aux Parts Sociales de Sous-Classe 1) de la Société. Le paiement d'une prime d'émission concernant des Parts Sociales de Sous-Classe 2 lors de leur émission sera affecté à un compte de réserve de prime d'émission de Sous-Classe 2 (le Compte de Réserve de Prime d'Emission rattaché aux Parts Sociales de Sous-Classe 2) de la Société. Le paiement d'une prime d'émission concernant des Parts Sociales Préférentielles lors de leur émission sera affecté à un compte de réserve de prime d'émission (le Compte de Réserve de Prime d'Emission rattaché aux Parts Sociales Préférentielles) de la Société.

6.4 Le Compte de Réserve de Prime d'Emission rattaché aux Parts Sociales de Sous-Classe 1, le Compte de Réserve de Prime d'Emission rattaché aux Parts Sociales de Sous-Classe 2 et le Compte de Réserve de Prime d'Emission rattaché

aux Parts Sociales Préférentielles peuvent être incorporés au capital social de la Société, contre l'émission de Parts Sociales de Sous-Classe 1, de Sous-Classe 2 ou Préférentielles, respectivement, soumis aux conditions stipulées dans les Statuts et le Pacte d'Associés (s'il y en a un).

6.5 Le Compte de Réserve de Prime d'Emission rattaché aux Parts Sociales de Sous-Classe 1 sera réparti exclusivement au pro rata entre les Associés de Sous-Classe 1. Le Compte de Réserve de Prime d'Emission rattaché aux Parts Sociales de Sous-Classe 2 sera réparti exclusivement au pro rata entre les Associés de Sous-Classe 2. Le Compte de Réserve de Prime d'Emission rattaché aux Parts Sociales Préférentielles sera réparti exclusivement au pro rata entre les Associés de Sous-Classe 2.

Art. 7. Parts Sociales.

7.1 Toutes les Parts Sociales sont nominatives, pleinement souscrites et entièrement libérées.

7.2 Un registre des Associés est tenu au siège social, où il peut être consulté par tout Associé. Ce registre contient le nom de tout Associé, sa résidence ou son domicile élu, le nombre de Parts Sociales qu'il détient, le montant libéré pour chacune de ses Parts Sociales, ainsi que la mention des souscriptions/cessions de Parts Sociales et les dates de ces souscriptions/cessions. La propriété des Parts Sociales est établie par inscription dans ledit registre.

7.3 Des certificats constatant ces inscriptions peuvent être émis aux Associés et ces certificats, s'ils sont émis, seront signés par le Président ou par deux (2) Gérants.

7.4 La Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par Part Sociale. Dans le cas où une Part Sociale viendrait à appartenir à plusieurs personnes, la Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous droits attachés à cette Part Sociale jusqu'au moment où une personne aura été désignée comme propriétaire unique vis-à-vis de la Société. La même règle sera appliquée en cas de conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un créancier et un débiteur gagiste.

7.5 La Société peut racheter ses propres Parts Sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes pour ce faire et que le rachat résulte d'une réduction du capital social de la Société.

Art. 8. Cessions de Parts Sociales.

8.1 Aucun Associé ne peut transférer, vendre, céder, renoncer à ou autrement créer ou disposer d'aucun intérêt ou Charge hypothécaire sur aucun de ses Intérêts sauf lorsque cet Article 8 le permet ou le ou les Autre(s) Associé(s) y ont consenti par écrit.

8.2 Nonobstant toute disposition contraire dans le Pacte d'Associés (s'il y en a un), un Associé de Sous-Classe 2 peut transférer tout ou partie de son intérêt légal et bénéficiaire dans ses Intérêts à tout membre du Groupe Bigg ou de la Famille de l'Associé Bigg (ou aux trustées de tout trust dans lequel ils sont les seuls bénéficiaires ou toute société détenue exclusivement par eux), sous condition qu'il s'engage à ce que ces Intérêts soient re-transférés vers lui ou un autre membre du Groupe Bigg ou de la Famille de l'Associé Bigg immédiatement avant que ce cessionnaire cesse d'être un membre (ou, dans le cas de trustées étant exclusivement connectée à eux) du Groupe Bigg ou de la Famille de l'Associé Bigg du moment qu'il n'y ait pas plus de deux (2) Associés de Sous-Classe 2 en même temps.

8.3 Nonobstant toute disposition contraire du Pacte d'Associés (s'il y en a un) un Associé de Sous-Classe 1 peut transférer n'importe quelle(s) partie(s) de son intérêt légal et bénéficiaire dans ses Intérêts à n'importe quel membre du Groupe AIMCO sous condition qu'il s'engage à ce que ces Intérêts soient retransférés vers lui ou un autre membre du Groupe AIMCO immédiatement avant que ce cessionnaire cesse d'être un membre du Groupe AIMCO du moment qu'il n'y ait pas plus de deux (2) Associés de Sous-Classe 1 en même temps.

8.4 Chaque Associé s'engage vis-à-vis de ou des Autre(s) Associé(s) à voter en faveur de toute résolution approuvant un transfert de Part Sociale autorisé par le Pacte d'Associés (s'il y en a un) et/ou les Statuts.

8.5 Nonobstant le contraire, tout transfert de Parts Sociales vers des non-Associés est de plus soumis à l'accord préalable des Associés qui ensemble détiennent pas moins de soixante-quinze (75) pour cent du capital social de la Société pour les besoins de l'article 189 de la Loi.

8.6 La cession de Parts Sociales peut s'effectuer par une déclaration écrite de la cession inscrite au registre des Associés, cette déclaration de cession devant être datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par des personnes détenant les pouvoirs de représentation nécessaire pour agir à cet effet ou, conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil luxembourgeois relatives à la cession de créances.

8.7 La Société peut également accepter comme preuve de cession d'autres instruments de cession prouvant les consentements du cédant et du cessionnaire, et jugés suffisants par la Société.

Art. 9. Achat/Vente.

9.1 Les Gérants travailleront en toute bonne foi afin d'éviter un Désaccord Majeur. A tout moment avant le troisième anniversaire de la date d'acquisition d'une propriété et si mais seulement s'il y a un Désaccord Majeur en relation avec la propriété concernant AUTRE CHOSE QUE:

- (a) La vente de la propriété; ou
- (b) L'approbation d'un Plan d'Exploitation Annuel en relation avec la propriété,

n'importe quel Associé (le Signifiant), du moment (i) qu'il n'est pas en Faute à ce moment là; et (ii) qu'il n'a pas fait l'objet d'un Cas de Faillite, aura le droit de signifier à un autre (le Signifié) un avis (un Avis d'intention) faisant état d'une déclaration d'intention d'invoquer ses droits en vertu de cet Article 9 (l'Option d'Achat-Vente). Une fois l'Avis d'intention, la Valeur Estimée des Filiales attribuable directement et indirectement à cette propriété (les Filiales d'Achat-Vente) sera déterminée comme prévu dans l'Article 12.1.

Le Signifiant devra, au moment de la délivrance d'un Avis d'intention, représenter et garantir qu'il n'est pas au courant d'une offre (ou de l'expression formelle d'un intérêt) d'une partie tierce pour l'achat de dix pourcent ou plus du (des) bien(s) ou d'une participation d'une filiale qui est (sont) sujet(s) à l'Option d'Achat-Vente (le(s) Biens(s) Concerné(s)).

9.2 Pas plus tard que vingt (20) jours après la détermination de la Valeur Estimée des Filiales, le Signifiant devra soit:

(a) signifier un avis écrit supplémentaire (l'Avis d'évaluation) au Signifié, spécifiant:

(i) le montant total (le Montant d'évaluation) que le Signifiant serait prêt à payer pour les Filiales à compter de la Date de Clôture de l'Achat-Vente en n'assumant aucun apport ou distribution provenant des Filiales d'Achat-Vente entre la date de l'Avis d'évaluation et la Date de Clôture de l'Achat-Vente, lequel Montant d'évaluation ne peut pas être inférieur que, mais peut être supérieur à la Valeur Estimée des Filiales d'Achat-Vente (et si des apports ou des distributions surviennent, alors le montant payé à la Date de Clôture de l'Achat-Vente sera ajusté de manière appropriée); ou

(b) signifier un avis écrit supplémentaire au Signifié spécifiant que le Signifiant retire son Avis d'intention et annule l'exercice de l'Option Achat-Vente. Si dans un délai de vingt (20) jours après que la Valeur Estimée des Filiales d'Achat-Vente ait été déterminée aucun Avis d'évaluation n'est donné par le Signifiant au Signifié, alors le Signifiant sera considéré comme ayant retiré son Avis d'intention et l'exercice de l'Option Achat-Vente sera traité comme ayant été annulé.

9.3 Après avoir reçu un Avis d'évaluation, le Signifié choisira soit de:

(a) forcer le Signifiant à acquérir les Filiales d'Achat-Vente pour un montant égal au Montant d'évaluation; ou

(b) acheter les Filiales d'Achat-Vente pour un montant égal au Montant d'évaluation.

9.4 Si l'Option Achat-Vente est exercée, alors le Signifié aura soixante (60) jours à compter de l'Avis d'évaluation pour exercer l'une ou l'autre de ses options listées à l'Article 9.3 en donnant avis écrit de son choix (un Avis de Choix) au Signifiant. Si le Signifié ne signifie pas un Avis de Choix pendant la dite période, alors le Signifié sera considéré comme ayant choisi l'option selon la clause 9.3(a). Ce n'est qu'au moment de la clôture en vertu de l'Article 9.5 ci-dessous que l'Associé-acheteur (le Cessionnaire) peut céder son droit d'acquérir les Filiales d'Achat-Vente à un tiers désigné par le Cessionnaire du moment que le Cessionnaire demeure responsable pour cet achat.

9.5 La clôture d'une acquisition d'Intérêts en vertu de l'Article 9.4. se tiendra au siège social de la Société à une date mutuellement acceptable (la Date de Clôture de l'Achat-Vente) pas plus tard que trente (30) jours après la signification de l'Avis de Choix par le Signifié ou du choix réputé comme tel par le Signifié de vendre ses Intérêts, selon celui qui est applicable. A la clôture de la cession et acquisition des Filiales d'Achat-Vente, il se passera ce qui suit:

(a) la Société transférera ou cédera au Cessionnaire ou à la personne désignée par lui tous les Intérêts de la Société, y compris les capitaux propres et les prêts dans les Filiales d'Achat Vente, en accord avec les instructions du Cessionnaire, et exécutera et signifiera au Cessionnaire ou à la personne désignée par lui tous les documents qui pourraient raisonnablement être demandés pour effectuer le transfert et/ou la cession et acquisition de ces Intérêts, dans chaque cas libres et dégagés de toute Charge hypothécaire, et la Société sera considérée comme ayant garanti sa capacité de ce faire;

(b) la Société donnera (si le Cessionnaire le requiert) au Cessionnaire une procuration dûment signée dans la forme et en faveur de la personne que le Cessionnaire aura pu nommer de façon à ce que le Cessionnaire puisse exercer tous les droits de propriété rattachés aux Parts Sociales faisant l'objet du transfert (y compris, sans limitation, les droits de vote qui y sont rattachés) dans l'attente de l'inscription au registre de ces transferts;

(c) le Cessionnaire paiera donc au Cédant le prix d'achat en espèces et paiera pour toutes les taxes de transfert, les frais d'estampille, ou les frais similaires générés du fait de la clôture au titre de l'Option Achat-Vente;

(d) les Associés devront régler immédiatement tous Prêts défectueux liés aux Filiales d'Achat-Vente; et

(e) si le Cessionnaire le demande, la Société cherchera à obtenir la démission de tous les Gérants nommés dans les Filiales d'Achat-Vente par la Société et ses démissions prendront effet sans que la Société soit tenue de compenser la perte d'emploi ou autre.

9.6 Si la Société manque ou refuse de transférer ou céder un de ses intérêts en accord avec ses obligations au titre de l'Article 9, le Cessionnaire aura le droit de poursuivre tous les recours en justice et en équité au titre du Pacte d'Associés et dès son choix fait, sur notification par écrit à la Société dans un délai de dix (10) jours après la date de ce manquement, de requérir la Société de, et la Société devra, autoriser une personne à exécuter et fournir pour son compte le(s) transfert(s) et/ou cession(s) nécessaires(s) et l'autre Associé devra effectuer tous actions, actes, points et autres choses nécessaires afin que la Société le fasse.

9.7 Si le Cessionnaire manque ou refuse de finaliser l'acquisition en accord avec ses obligations au titre de cet Article 9, l'Associé non-acquéreur aura le droit dès son choix fait, sur notification par écrit à la Société dans un délai de trente (30) jours après la date de ce manquement de considérer le Cessionnaire comme ayant voté en accord avec les souhaits de l'Associé non-acquéreur en relation avec le point en question qui a donné lieu à l'Option d'Achat-Vente.

9.8. La Société et l'Associé non-acquéreur respectivement confirme et garantit par écrit qu'il/elle a fourni à le Cessionnaire toute information dont il/elle avait connaissance au sujet de l'historique, la détention, la gestion, l'usage,

l'opération et le développement du Bien Considéré (ou des Biens Considérés) pour autant que cette information pouvait raisonnablement avoir un effet défavorable sur la valeur du Bien Considéré (ou des Biens Considérés).

9.9 En cas d'exercice d'une Option d'Achat ou Option de Vente, le Cessionnaire devra faire son possible dans les limites du raisonnable pour:

- (a) s'assurer que le transfert des intérêts de la Société est un Transfert d'Associé Autorisé; ou
- (b) obtenir l'accord préalable de l'Agent.

Dans tous les cas pour les besoins des Conventions de Crédit, tel que définie dans le Pacte d'Associés.

Art. 10. Certaines Ventes d'Intérêts d'Associés de Sous-Classe 2.

10.1 Si les Associés sont tous d'accord sur le fait qu'une Faute de Sous-Classe 2 au titre d'un Pacte d'Associés ou de toute autre cause est survenue:

(a) l'Associé de Sous-Classe 2, sauf si la Faute de Sous-Classe 2 concernée n'est plus persistante en vertu du paragraphe b) de la définition de Faute de Sous-Classe 2 et que le Détenteur (tel que définie dans le Contrat de Conseils Juridiques Hôtelières (s'il y en a)) ne cherche aucun autre recours concernant la Faute du Conseiller (tel que définie dans le Contrat de Conseils Juridiques Hôtelières (s'il y en a)), aura l'option (exerçable tant que la Faute de Sous-Classe 2 concernée persiste, or si la Faute de Sous-Classe 2 concernée n'est plus persistante selon le paragraphe b) de la définition de Faute de Sous-Classe 2 toute période durant laquelle le Détenteur (tel que définie dans le Contrat de Conseils Juridiques Hôtelières (s'il y en a)) cherche un autre recours concernant la Faute du Conseiller concernée (tel que définie dans le Contrat de Conseils Juridiques Hôtelières (s'il y en a)), de vendre tous ses Intérêts à l'Associé de Sous-Classe 1 à un prix égal à quatre-vingt-dix (90) pour cent de la Valeur Estimée de ces Intérêts, et l'Associé de Sous-Classe 1 devra acquérir ces Intérêts à ce prix réduit. L'Associé de Sous-Classe 2 pourra exercer cette option en en avisant par écrit l'Associé de Sous-Classe 1 avant la fin de ce délai de soixante (60) jours. Une fois que cet avis aura été donné, alors la Valeur Estimée de ces Intérêts sera déterminée de la façon prévue à l'Article 12.3 ci-dessous; et

(b) l'Associé de Sous-Classe 1 aura l'option (exerçable tant que la Faute de Sous-Classe 2 concernée subsiste) d'obliger l'Associé de Sous-Classe 2 à vendre tous ses Intérêts à l'Associé de Sous-Classe 1 à un prix égal à la Valeur Estimée de ces Intérêts. L'Associé de Sous-Classe 1 pourra exercer cette option en en avisant par écrit l'Associé de Sous-Classe 2. Une fois que cet avis aura été donné, alors la Valeur Estimée de ces Intérêts sera déterminée de la façon prévue à l'Article 12.3 ci-dessous.

10.2 La clôture de l'acquisition des Intérêts de l'Associé de Sous-Classe 2 en vertu de l'Article 10.1 se tiendra au siège social de la Société à une date mutuellement acceptable pas plus tard que trente (30) jours après la détermination de la Valeur Estimée. Lors de cette clôture, il se passera ce qui suit:

(a) l'Associé de Sous-Classe 2 transférera ou cédera à l'Associé de Sous-Classe 1 ou au représentant de celui-ci tous les Intérêts de l'Associé de Sous-Classe 2 en accord avec les instructions de l'Associé de Sous-Classe 1, et signera et donnera à l'Associé de Sous-Classe 1 ou au représentant de celui-ci tous les documents qui peuvent être raisonnablement demandés pour effectuer le transfert et/ou la cession et l'acquisition de ces Intérêts, dans chaque cas libres et dégagés de toutes Charges hypothécaires, et l'Associé de Sous-Classe 2 sera considéré comme ayant garanti sa capacité de ce faire;

(b) l'Associé de Sous-Classe 2 donnera (si l'Associé de Sous-Classe 1 le demande) à l'Associé de Sous-Classe 1 une procuration dûment signée dans la forme et en faveur de la personne que l'Associé de Sous-Classe 1 aura pu nommer de façon à ce que l'Associé de Sous-Classe 1 puisse exercer tous les droits de propriété sur toutes les Parts Sociales cédées (y compris, sans limitation, les droits de vote qui leur sont rattachés) dans l'attente de l'inscription au registre de ces cessions;

(c) l'Associé de Sous-Classe 1 paiera donc à l'Associé de Sous-Classe 2 le prix d'acquisition en espèces et paiera pour toutes les taxes de transfert, les frais d'estampille, ou les frais similaires générés du fait de la clôture au titre de l'option;

(d) les Associés doivent régler tous les Prêts Défaillants pour lesquels l'Associé de Sous-Classe 2 est l'emprunteur ou le créateur à la date de clôture seront considérés comme soldés en totalité (parce que ces Prêts Défaillants seront pris en compte en vertu de l'Article 12.3 pour déterminer la Valeur Estimée);

(e) si des frais au titre d'un prêt sont dus ou recouvrables à cause du transfert ou de la cession des Intérêts d'un Associé de Sous-Classe 1, alors la Société ou les Filiales paieront ces frais une fois échus; et

(f) si l'Associé de Sous-Classe 1 le demande, l'Associé de Sous-Classe 2 cherchera à obtenir la démission de tous les Gérants nommés par l'Associé de Sous-Classe 2 et ses démissions prendront effet sans que la Société soit tenue de compenser la perte d'emploi ou autre.

Art. 11. Option lors de la faillite d'un Associé.

11.1 Si un Associé (l'Associé en faillite) subit un Cas de Faillite, l'Autre Associé aura l'option (exerçable dans un délai de trente (30) jours de la survenance du Cas de Faillite concerné) de forcer l'Associé en faillite à vendre tous ses Intérêts à l'Autre Associé pour un montant égal à quatre-vingt-quinze (95) pour cent de la Valeur Estimée de ces Intérêts. L'Autre Associé pourra exercer cette option en en avisant l'Associé en faillite. Une fois que cet avis aura été donné, alors la Valeur Estimée de ces Intérêts sera déterminée de la façon prévue à l'Article 12.3 ci-dessous.

11.2 La clôture de l'acquisition des Intérêts de l'Associé en faillite, en vertu de l'Article 11.1, se tiendra au siège social de la Société à une date mutuellement acceptable pas plus tard que trente (30) jours après la détermination de la Valeur Estimée. Lors de cette clôture, il se passera ce qui suit:

(a) l'Associé en faillite transférera ou cédera à l'Autre Associé ou au représentant de celui-ci tous les Intérêts de l'Associé en faillite en accord avec les instructions de l'Autre Associé, et signera et donnera à l'Autre Associé ou au représentant de celui-ci tous les documents qui peuvent être raisonnablement demandés pour effectuer le transfert et/ou la cession et l'acquisition de ces Intérêts, dans chaque cas libres et dégagés de toutes Charges hypothécaires, et l'Associé en faillite sera considéré comme ayant garanti sa capacité de ce faire;

(b) l'Associé en faillite donnera (si l'Autre Associé le demande) à l'Autre Associé une procuration dûment signée dans la forme et en faveur de la personne que l'Autre Associé aura pu nommer de façon à ce que l'Autre Associé puisse exercer tous les droits de propriété sur toutes les Parts Sociales cédées (y compris, sans limitation, les droits de vote qui leur sont rattachés) dans l'attente de l'inscription au registre de ces cessions;

(c) l'Autre Associé paiera donc à l'Associé en faillite le prix d'acquisition en espèces et paiera pour toutes les taxes de transfert, les frais d'estampille, ou les frais similaires générés du fait de la clôture au titre de l'option;

(d) tous les Prêts Défaillants pour lesquels l'Associé en faillite est l'emprunteur ou le créateur à la date de clôture seront considérés comme soldés en totalité (parce que ces Prêts Défaillants seront pris en compte en vertu de l'Article 12.3 pour déterminer la Valeur Estimée);

(e) si des frais au titre d'un prêt sont dus ou recouvrables à cause du transfert ou de la cession des Intérêts d'un Associé, alors la Société ou les Filiales paieront ces frais une fois échus; et

(f) si l'Autre Associé le demande, l'Associé en faillite cherchera à obtenir la démission de tous les Gérants nommés par l'Associé en faillite et ses démissions prendront effet sans que la Société soit tenue de compenser la perte d'emploi ou autre.

Art. 12. Valeur Estimée.

12.1 A la suite d'un exercice dans les présents Statuts pour lequel la Valeur Estimée des Filiales doit être déterminée, le cas échéant, cette Valeur Estimée sera déterminée comme suit:

(a) Les Associés essaieront d'abord, pendant une période ne devant pas excéder dix (10) jours, de se mettre d'accord sur cette Valeur Estimée. S'ils y parviennent, le montant sur lequel ils se sont mis d'accord deviendra la Valeur Estimée, et en l'absence d'un tel accord sur la Valeur Estimée, elle sera déterminée de la façon prévue dans cet Article 12.1.

(b) Si les Associés n'ont pas pu se mettre d'accord sur la Valeur Estimée en vertu de l'Article 12.1(a), alors, dans un délai de dix (10) jours après que la période de dix (10) jours pour se mettre d'accord prévue à l'Article 12.1(a) ait expiré, un Expert Qualifié sera nommé par ou pour le compte du Président du RICS sur demande d'un Associé quel qu'il soit.

(c) Chaque Associé de Sous-Classe 1 et chaque Associé de Sous-Classe 2 s'assureront que l'Expert Qualifié aura un accès physique aux Propriétés et aux livres et registres des Filiales qui font l'objet de l'expertise y compris les états financiers des Filiales des trois dernières années et les états financiers des Filiales pour l'année en cours. Les Associés de Sous-Classe 1 et les Associés de Sous-Classe 2 partageront de façon égale les coûts de l'Expert Qualifié.

(d) L'Expert Qualifié évaluera les Filiales et déterminera la valeur marchande juste à compter de la date d'expiration du délai de dix (10) jours prévu à l'Article 12.1(a) (la Date d'évaluation) (se basant sur l'hypothèse, entre autres, que le prix à payer par un acheteur potentiel sera réduit pour refléter un paiement potentiel pour les coûts et dépenses relatifs aux frais d'estampille et aux droits de mutation) et fera un rapport sur ses conclusions quant à l'évaluation dans une forme écrite et dans un délai de trente-cinq (35) jours après la fin de la période de dix (10) jours.

12.2 La Valeur Estimée pour les Filiales sera exempte de toutes les dettes vis-à-vis des tiers des Filiales et donc est égale au montant net qu'un acheteur paierait au vendeur des parts sociales relatives aux Filiales avec la présomption qu'un acheteur soit assumerait une telle dette ou bien soit la réglerait.

12.3 Dans les Articles 10.1 et 11.1, lorsque la Valeur Estimée devant être déterminée est celle des Intérêts d'un Associé:

(a) La Valeur Estimée des Filiales sera d'abord déterminée de la façon prévue dans les Articles 12.1 and 12.2;

(b) La Valeur Estimée des Intérêts des Associés concernés sera, sous condition des paragraphes (c) et (d) ci-dessous, égale au montant qu'un Associé aura eu le droit de percevoir si les Filiales avaient été vendues pour leur Valeur Estimée à la Date d'évaluation et la Société avait été liquidée et avait distribué les revenus nets et tous les autres actifs aux Associés en vertu du Pacte d'Associés (s'il y en a un) (en n'assumant aucun frais de liquidation ou aucune responsabilité contingente de la Société pour ce faire).

(c) Si l'Associé concerné est l'emprunteur de Prêts Défaillants, la Valeur Estimée sera réduite du montant de ces Prêts Défaillants restant impayés à la Date d'évaluation (y compris les intérêts accrus mais payés); et

(d) Si l'Associé concerné est le créateur de Prêts Défaillants, la Valeur Estimée sera augmentée du montant de ces Prêts Défaillants restant impayés à la Date d'évaluation (y compris les intérêts accrus mais payés).

Art. 13. Pouvoirs de l'Assemblée Générale.

13.1 Aussi longtemps que la Société n'a qu'un Associé, l'Associé Unique a tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale. Dans ces Statuts, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Assemblée Générale est

une référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Associé Unique tant que la Société n'a qu'un seul Associé. Les décisions prises par l'Associé Unique sont enregistrées par voie de procès-verbaux écrits.

13.2 Dans l'hypothèse d'une pluralité d'Associés, toute Assemblée Générale régulièrement constituée représente tous les Associés. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 14. Assemblée Générale annuelle - Autres Assemblées Générales.

14.1 Si le nombre d'Associés excède vingt-cinq (25), l'Assemblée Générale annuelle se tient conformément à la Loi à l'adresse du siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune du siège social indiqué dans les convocations de l'Assemblée Générale, le troisième lundi de mai de chaque année à midi. Si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier Jour Ouvrable suivant.

14.2 Nonobstant ce qui précède, l'Assemblée Générale annuelle peut se tenir à l'étranger si le Conseil constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

14.3 Les autres Assemblées Générales pourront se tenir au lieu et heure spécifiés dans les avis de convocation.

14.4 Les résolutions des Associés seront adoptées par l'Assemblée Générale ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés) dans le cas où le nombre des Associés est inférieur ou égal à vingt-cinq (25).

14.5 Lorsque la (les) résolution(s) doivent/doit être adoptée(s) par le biais de Résolutions Circulaires des Associés, chaque Associé recevra un projet de la (des) résolution(s) à passer, et signera la (les) résolution(s). Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les Associés seront valides et engageront la Société comme si elles avaient été passées pendant une Assemblée Générale dûment convoquée et tenue et porteront la date de la dernière signature.

Art. 15. Convocation, Quorum, Avis de convocation, Procurations et Vote.

15.1 Les Associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative (i) de tout Gérant ou (ii) d'Associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social souscrit de la Société.

15.2 Les avis de convocation pour toute Assemblée Générale sont envoyés à tous les Associés par lettre recommandée à leur domicile dont il est fait mention dans le registre des Associés tenu par la Société au moins huit (8) jours calendaires avant la date de l'Assemblée Générale, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation l'Assemblée Générale.

15.3 Si tous les Associés sont présents et/ou représentés à l'Assemblée Générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, l'Assemblée Générale pourra être tenue sans convocation préalable.

15.4 Chaque Associé peut prendre part aux Assemblées Générales en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie ou par courriel muni d'une signature électronique (conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise), une autre personne comme mandataire, Associé ou non.

15.5 Sous conditions de l'Article 15.8 ci-dessous, les résolutions devant être adoptées en Assemblées Générales seront adoptées par les Associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social de la Société. Si cette majorité n'est pas atteinte lors de la première Assemblée Générale, les Associés seront convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les résolutions seront adoptées lors de la seconde Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

15.6 Sous conditions de l'Article 15.8 ci-dessous, les Statuts peuvent être modifiés avec le consentement d'une majorité (en nombre) d'Associés détenant au moins trois-quarts (3/4) du capital social souscrit de la Société.

15.7 Le changement de la nationalité de la Société et l'augmentation des engagements d'un Associé dans la Société exigent l'accord unanime des Associés.

15.8 Le(s) Associé(s) de Sous-Classe 1 et/ou la Société ne pourront pas (sauf si cela est prévu spécifiquement ou contemplé dans le Pacte d'Associés (s'il y en a un), sans le consentement écrit préalable de l'Associé de Sous-Classe 2 (ce consentement ne sera pas déraisonnablement retenu):

(a) altérer les droits rattachés aux Parts Sociales;

(b) nonobstant les dispositions du Pacte d'Associés (s'il y en a un), allouer ou émettre des parts sociales de quelque classe que ce soit ou des titres ou accorder à une personne une option ou un droit de demander l'émission de parts sociales de quelque classe que ce soit ou de titres ou réorganiser le capital social (y compris par son augmentation), ou chercher à obtenir de ou permettre à une Société du Groupe de faire cela dans le respect des parts sociales ou des titres de cette Société du Groupe; ou

(c) toutes altérations des Statuts;

15.9 Chaque Part Sociale donne droit à un vote aux Assemblées Générales.

Art. 16. Administration.

16.1 La Société est administrée par quatre (4) Gérant(s) qui n'a (ont) pas besoin d'être Associés et qui ne seront pas résidents du Royaume-Uni, comme suit:

(a) jusqu'à deux (2) Gérants de Sous-Classe 2 nommés en accord avec les Articles 16.2 et 16.4 ci-dessous, qui seront tous deux des Gérants Résidents; et

(b) jusqu'à deux (2) Gérants de Sous-Classe 1 nommés en accord avec les Articles 16.3 et 16.4 ci-dessous, et un (1) d'entre eux au moins sera un Gérant Résident.

16.2 Sous condition des dispositions du Pacte d'Associés (s'il y en a un), l'Associé de Sous-Classe 2 seulement aura le droit exerçable par avis écrit à la Société (copié aux Autres Associés) signé par l'Associé de Sous-Classe 2 ou un fondé de pouvoir dûment autorisé de proposer deux (2) personnes pour être nommées par l'Assemblée Générale en tant que Gérants de Sous-Classe 2 de temps à autre. Il aura également seul le droit par avis similaire de requérir le retrait d'un Gérant de Sous-Classe 2 et de proposer de nommer une autre personne pour agir à la place de ce Gérant de Sous-Classe 2.

16.3 L'Associé de Sous-Classe 1 seulement aura le droit exerçable par avis écrit à la Société (copié aux Autres Associés) signé par l'Associé de Sous-Classe 1 ou un fondé de pouvoir dûment autorisé de proposer deux (2) personnes pour être nommées par l'Assemblée Générale en tant que Gérants de Sous-Classe 1 de temps à autre. Il aura également seul le droit par avis similaire de requérir le retrait d'un Gérant de Sous-Classe 1 et de proposer de nommer une autre personne pour agir à la place de ce Gérant de Sous-Classe 1.

16.4 En ce qui concerne les Gérants Résidents:

i) Les Associés devront en permanence s'assurer qu'un nombre suffisant de Gérants Résidents est proposé comme Gérants afin que le Conseil ne puisse à aucun moment être constitué d'une majorité de Gérants qui ne soient pas des Gérants Résidents;

ii) Chaque Associé devra de plus s'assurer qu'en aucun cas il proposera de nommer, ou manquer de requérir le retrait de, un Gérant Résident qui sera autre chose que résident ordinaire au Luxembourg.

16.5 Le(s) Gérant(s) est (sont) élu(s) par l'Assemblée Générale. L'Assemblée Générale détermine également le nombre de Gérants en accord avec les Articles 16.1, 16.2, 16.3 et 16.4 ci-dessus, leur rémunération et la durée de leur mandat. Un Gérant de Sous-Classe 1 peut être révoqué avec ou sans motif et/ou remplacé, à tout moment, par une résolution prise par l'Assemblée Générale.

16.6 Les Gérants sont nommés, et ceux-ci constitueront le Conseil.

Art. 17. Réunions du Conseil.

17.1 Le Conseil doit nommer un Président parmi les Gérants de Sous-Classe 2 et peut désigner un secrétaire, Gérant ou non, qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil, des résolutions passées en Assemblée Générale ou des résolutions passées par l'Associé Unique. Le Président préside toutes les réunions du Conseil. En son absence, n'importe quel Gérant de Sous-Classe 2 présent présidera la réunion en question pro tempore.

17.2 Les réunions du Conseil se tiendront à Luxembourg aux moments que le Conseil déterminera mais, à moins qu'un des Gérants de Sous-Classe 1 n'en ait convenu autrement par écrit, une réunion du Conseil se tiendra au moins une fois par trimestre.

17.3 Avis écrit de toute réunion du Conseil est donné à tous les Gérants au moins cinq (5) Jours Ouvrables avant la date prévue pour la réunion, accompagné de l'ordre du jour de la réunion et des documents du Conseil correspondants, du moment qu'un Gérant puisse requérir qu'une réunion du Conseil se tienne avec un avis de pas moins de vingt-quatre (24) heures s'il ou si elle considère que les circonstances justifient une période de notification plus courte, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés brièvement dans la convocation de la réunion du Conseil.

17.4 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les Gérants déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord de chaque Gérant donné par écrit soit en original, soit par télécopie ou par courriel muni d'une signature électronique (conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise). Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion se tenant aux lieux et places prévus dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil.

17.5 A moins que les Statuts ne le prévoient autrement, les exigences de quorum pour les réunions d'un Conseil quel qu'il soit seront de deux (2) Gérants, dont un (1) devra être un Gérant de Sous-Classe 1 et un (1) devra être un Gérant de Sous-Classe 2, présents au commencement et pendant toute la réunion, pourvu que:

(a) Ces réunions n'auront pas le quorum à moins que le nombre de Gérants Résidents présents en personne n'excède le total de tous les autres Gérants présents en personne ou par procuration;

(b) (sous condition de (a) ci-dessus) il sera permis à chaque Gérant de nommer un autre Gérant comme son représentant en son absence;

(c) Si dans un délai d'une (1) heure de l'heure spécifiée pour la réunion un quorum n'est pas présent la réunion sera (à moins qu'un Gérant de Sous-Classe 1 et un Gérant de Sous-Classe 2 n'en décident autrement) ajournée au deuxième Jour Ouvrable suivant à la même heure et au même endroit, à moins que la réunion n'ait été convoquée dans un délai de notification court en vertu de l'Article 17.3 auquel cas la réunion sera ajournée au prochain Jour Ouvrable à la même heure et au même endroit; et

(d) (sous condition de (a) ci-dessus) le quorum lors de la reprise de la réunion ajournée en vertu de (c) ci-dessus sera de un (1) Gérant présent en personne.

17.6 Les décisions sont prises à la majorité des voix des Gérants présents et/ou représentés.

17.7 En cas de parité des votes, la voix du Président de la réunion ne sera pas prépondérante.

17.8 Tout Gérant peut participer à la réunion du Conseil par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) tous les Gérants participant à la réunion peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion peut entendre les autres participants et leur parler, (iii) la réunion est retransmise en direct, (iv) les Gérants peuvent valablement délibérer et (v) aucun des Gérants présents à la réunion par de tels moyens ne le feront à partir du Royaume-Uni. La participation à une réunion par un tel moyen de communication équivaudra à une participation en personne à une telle réunion. Une réunion du Conseil qui se tient par le biais de tels moyens de communication sera considérée comme s'étant tenue au Luxembourg.

17.9 Nonobstant les dispositions qui précèdent, en cas d'urgence ou de circonstances exceptionnelles le justifiant et à condition que lors de la prochaine réunion tenu physiquement à Luxembourg, le Conseil ratifie, une résolution du Conseil peut également être prise par écrit. Une telle résolution doit consister en un seul ou plusieurs documents contenant les résolutions et signés, manuellement ou électroniquement par une signature électronique (conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise) par tous les Gérants. La date d'une telle résolution est la date de la dernière signature.

Art. 18. Procès-verbaux de réunions du Conseil.

18.1 Les procès-verbaux des réunions du Conseil sont signés par le Président ou un membre du Conseil qui en aura assumé la présidence ou par tous les Gérants ayant assisté à la réunion.

18.2 Les copies ou extraits de procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs sont signés par le Président.

Art. 19. Pouvoirs du Conseil.

19.1 Le Conseil est investi des pouvoirs les plus larges pour gérer les affaires de la Société et autoriser et/ou exécuter ou faire exécuter tous les actes de disposition et d'administration correspondant à l'objet social de la Société.

19.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil.

Art. 20. Délégation de pouvoirs.

20.1 Le Conseil peut déléguer aux Gérants de Sous-Classe 2 (les délégués à la gestion journalière) qui aura les pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière et les affaires de la Société. Le Conseil peut déléguer les points suivants (sans être limité à ce qui précède) aux Gérants de Sous-Classe 2, comme faisant partie de la gestion journalière, dans les termes et sujets aux limites que le Conseil déterminera:

(a) points figurant dans le plan d'exploitation annuel approuvé par le Conseil;

(b) dépenses faites par la Société et/ou les membres du Groupe dans la mesure où:

i) elle est comprise dans un plan d'exploitation annuel approuvé par le Conseil;

ii) elle ne dépasse pas cent dix (110) pour cent de la rubrique budgétaire du niveau de l'actif concerné dans un plan d'exploitation annuel approuvé et globalement pour toutes les rubriques budgétaires elle ne dépasse pas cent cinq (105) pour cent du budget approuvé pour un niveau d'actif, sauf pour les dépenses qui varient selon l'occupation dans la mesure où celles-ci augmentent proportionnellement à des niveaux d'occupation qui excèdent le budget applicable au niveau d'actif;

iii) elle constitue une Dépense d'urgence;

iv) elle constitue une Dépense Non-Discretionnaire; et

v) elle concerne le règlement d'une demande d'indemnisation relative à l'assurance d'un bien immobilier qui est inférieure à cinquante mille Livres Sterling (GBP 50.000,-).

Pour éviter le doute les points listés à l'Article 21 ne seront pas délégués aux Gérants conduisant les affaires journalières mais seront réservés aux décisions du Conseil dans son entièreté.

20.2 Le Conseil est aussi autorisé à nommer une personne, Gérant ou non, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

Art. 21. Points réservés au Conseil. Nonobstant l'accord des Associés à l'Assemblée Générale en conformité avec la Loi, les points suivants sont soumis à l'accord préalable du Conseil:

(a) Nouvelles émissions: l'émission de Parts Sociales, de débentures, d'obligations convertibles, ou d'autres instruments convertibles en Parts Sociales ou débentures, options ou autres titres d'emprunts ou de capitaux propres de la Société;

(b) Facilités de paiement: emprunts ou autre facilité de paiement conclus par la Société ayant pour résultat une facilité de paiement globale de, ou des emprunts de la Société excédant un montant de cent mille Livres Sterling (GBP 100.000,-) non compris dans le plan d'exploitation annuel;

(c) Investissements ou autres engagements de dépense excédant cent mille Livres Sterling (GBP 100.000,-) soit individuellement soit cumulativement et non compris dans le plan d'exploitation annuel;

(d) Plan d'exploitation annuel: approbation du plan d'exploitation annuel de la Société, et de toute modification substantielle apportée au plan d'exploitation annuel;

(e) Transaction inhabituelle: toute transaction faite par la Société qui ne fait pas partie du cours ordinaire de ses Affaires et qui exige que la Société débourse des fonds d'un montant supérieur à cinquante mille Livres Sterling (GBP 50.000,-);

- (f) Facilités de prêt: la mise à disposition d'un prêt à une Personne autre qu'une Société du Groupe ou autre dans le cours ordinaire des Affaires;
- (g) Garanties: lorsque la Société prend une garantie ou d'une assurance, ou devient responsable au titre d'une garantie ou d'une assurance, ou arrangement similaire au titre duquel la Société pourrait tenue responsable concernant une obligation financière d'une personne autre qu'une Société du Groupe ou autrement dans le cours ordinaire des Affaires;
- (h) Sûretés réelles: la création d'une sûreté réelle sur des actifs de la Société en faveur d'une personne en dehors du cours ordinaire des Affaires;
- (i) Actifs: la vente, le transfert, la location, la cession, la mise à disposition ou l'acquisition d'actifs ou tout contrat pour ce faire lorsque la valeur marchande de ces actifs ou la somme destinée à la vente ou l'acquisition de ces actifs excède cent mille Livres Sterling (GBP 100.000,-);
- (j) Changement de nom et marque: tout changement impliquant le nom de la Société ou des marques ou des types de commerce utilisés dans ses Affaires;
- (k) Dividendes: la déclaration ou le paiement de dividendes;
- (l) Dissolution: la nomination d'un administrateur judiciaire, liquidateur ou administrateur de la Société ou toute proposition pour dissoudre la Société ou accommoder les créanciers ou conclure un arrangement avec eux;
- (m) Réviseurs d'entreprise et avocats: le retrait du réviseur de la Société et la nomination d'un remplaçant ou un changement concernant les conseillers juridiques de la Société;
- (n) Procédure comptable: tout changement dans la procédure d'établissement des comptes ou concernant la clôture de l'exercice;
- (o) Documents constitutionnels: toute modification des Statuts;
- (p) Variation dans les droits rattachés aux titres: toute variation dans les droits rattachés aux titres ou la rédemption, le rachat ou l'annulation de titres émis;
- (q) Litiges: le commencement ou le règlement d'un litige, arbitrage ou autres procédures qui rendront, ou sont susceptibles de rendre, la Société responsable ou de lui faire subir des pertes, des dommages, des coûts ou des dépenses (y compris des frais juridiques) excédant cinquante mille Livres Sterling (GBP 50.000,-) au total;
- (r) Changement d'affaires: tout changement substantiel dans les Affaires;
- (s) Cadres dirigeants: la nomination ou la dénonciation de contrat des employés de la Société ayant un salaire supérieur à cent cinquante mille Livres Sterling (GBP 150.000), ou toute variation de leur rémunération ou des termes de leur engagement;
- (t) Plan d'intéressement: l'établissement d'un plan d'intéressement pour les employés non compris dans le plan d'exploitation annuel et toute modification substantielle d'un plan existant; et
- (u) Honoraires des directeurs: le paiement d'honoraires ou d'une autre rémunération à un Gérant non compris dans le plan d'exploitation annuel pour son service en tant que Gérant de la Société.

Art. 22. Signatures autorisées.

22.1 La Société est engagée en toutes circonstances vis-à-vis des tiers par les signatures conjointes d'un Gérant de Sous-Classe 1 et d'un Gérant de Sous-Classe 2.

22.2 La Société est également engagée par la signature conjointe de toutes personnes ou l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil, et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés. Dans les limites de la gestion journalière, la Société sera engagée par la signature conjointe, selon le cas, des Gérants de Sous-Classe 2 nommé à cet effet conformément au premier paragraphe de l'Article 20 ci-dessus.

Art. 23. Responsabilité des Gérants. Le(s) Gérant(s) ne contractent, en raison de leur position, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi. Ils ne sont que des agents autorisés et ne sont donc simplement responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 24. Commissaire(s) aux comptes.

24.1 Si le nombre d'Associés dépasse vingt-cinq (25), les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaire(s) aux comptes ou, dans les cas prévus par la Loi, par un réviseur d'entreprises agréé.

24.2 Les Associés nomment le(s) commissaire(s) aux comptes, s'il y a lieu, et le réviseur d'entreprises agréé, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur fonction pour une période ne pouvant excéder six (6) ans. Le(s) commissaire(s) aux comptes et le réviseur d'entreprises agréé sont rééligibles.

Art. 25. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier (1^{er}) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

Art. 26. Comptes annuels.

26.1 Chaque année, à la fin de l'année sociale, le Conseil dressera les comptes annuels de la Société dans la forme requise par la Loi.

26.2 Chaque Associé peut inspecter l'état comptable ci-dessus et les comptes annuels au siège social de la Société.

Art. 27. Affectation des bénéfices.

27.1 Les bénéfices bruts de la Société déclarés dans les comptes annuels, après déduction des dépenses générales, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfices nets de la Société est affecté à la réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital nominal de la Société (la Réserve Légale).

27.2 Après affectation à la Réserve Légale, le(s) Associé(s) doive(nt) déterminer la façon dont le reste des bénéfices nets annuels sera effectué en affectant toute ou partie de la somme restant à une réserve ou à une provision, en la reportant à l'exercice suivant ou en le distribuant, avec les bénéfices reportés ou les réserves distribuables, aux/à Associé(s).

Au cours de l'année durant laquelle la Société décide de procéder à des distributions de dividendes, prélevés sur les bénéfices nets et les réserves disponibles provenant des bénéfices non distribués, le montant affecté à cet effet doit être distribué, sous condition de l'affectation des bénéfices nets à la Réserve Légale requise par la Loi et sous condition de la distribution selon the Pacte d'Associés (le cas échéant), pour les Parts Sociales Ordinaires, dans l'ordre de priorité suivant:

- Tout d'abord, les détenteurs des Parts Sociales de Classe A auront le droit de recevoir de la distribution de dividendes pour l'année en question un montant de zéro virgule soixante pour cent (0,60%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe A détenues par eux, puis,

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe B auront le droit de recevoir de la distribution de dividendes pour l'année en question un montant de zéro virgule cinquante-cinq pour cent (0,55%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe B détenues par eux, puis,

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe C auront le droit de recevoir de la distribution de dividendes pour l'année en question un montant de zéro virgule cinquante pour cent (0,50%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe C détenues par eux, puis,

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe D auront le droit de recevoir de la distribution de dividendes pour l'année en question un montant de zéro virgule quarante-cinq pour cent (0,45%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe D détenues par eux, puis,

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe E auront le droit de recevoir de la distribution de dividendes pour l'année en question un montant de zéro virgule quarante pour cent (0,40%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe E détenues par eux, puis,

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe F auront le droit de recevoir de la distribution de dividendes pour l'année en question un montant de zéro virgule trente-cinq pour cent (0,35%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe F détenues par eux, puis,

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe G auront le droit de recevoir de la distribution de dividendes pour l'année en question un montant de zéro virgule trente pour cent (0,30%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe G détenues par eux, puis,

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe H auront le droit de recevoir de la distribution de dividendes pour l'année en question d'un montant de zéro virgule vingt-cinq pour cent (0,25%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe H détenues par eux, puis,

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe I auront le droit de recevoir le solde de chaque distribution de dividendes (tenant compte des droits des Parts Sociales Préférentielles selon les Statuts).

Si la toute dernière classe de parts sociales (par ordre alphabétique, e.g. Parts Sociales de Classe I) a été annulée suite à son remboursement, rachat ou autrement au moment de la distribution, le solde de toute distribution de dividendes (tenant compte des droits des Parts Sociales Préférentielles selon les Statuts) sera alors attribué à la classe de Parts Sociales précédant la dernière classe de Parts Sociales existante dans l'ordre alphabétique inverse (e.g. d'abord Parts Sociales de Classe H).

Nonobstant ce qui est mentionné ci-dessus et en cas d'absence de distribution fait aux Parts Sociales Préférentielles selon les termes du Pacte d'Associés (le cas échéant), les détenteurs des Parts Sociales Préférentielles auront le droit de recevoir de la distribution de dividendes pour l'année en question d'un montant de zéro virgule dix pour cent (0,10%) de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles détenues par eux.

Le Gérant ou, en cas de pluralité de Gérants, le Conseil est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, dans les conditions suivantes:

1. Le Gérant ou, en cas de pluralité de Gérants, le Conseil préparera des relevés de comptes intérimaires qui serviront de base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. Ces relevés des comptes intérimaires devront montrer que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés à la fin du dernier exercice fiscal, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminués des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve conformément à la Loi ou aux présents Statuts.

Art. 28. Dissolution.

28.1 La Société n'est pas dissoute du fait de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de la faillite, de l'insolvabilité ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs Associés.

28.2 La Société peut être dissoute, à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modifications des Statuts, dans les conditions prévues à l'Article 15 ci-dessus. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'Assemblée Générale décidant cette liquidation. Cette Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateur(s).

28.3 Le boni de liquidation, après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, sera distribué aux Associés en accord avec les règles de distribution édictées à l'Article 27 ci-dessus.

Art. 29. Droit applicable. Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées conformément à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, conformément au Pacte d'Associés ou à tout autre accord conclu de temps à autre entre les Associés.

Septième résolution

L'Assemblée décide de (i) nommer pour une période illimitée et effective au jour de l'Assemblée, Micheal Dal Bello, administrateur, né le 27 novembre 1960 à Londres, Ontario, Canada, avec son adresse professionnelle au 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et Justyna Bielasik, administrateur, née le 10 mai 1980 à Sieradz, Pologne, avec son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, les deux en qualité de Gérants de Sous-Classe 1 de la Société et (ii) désigner les gérants actuels de la Société, Mr. Michael Kidd, né le 18 avril 1960 à Basingstoke (Angleterre), résidant professionnellement au 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et Phill Williams, né le 22 octobre 1968 à Carmarthen (Angleterre), résidant professionnellement au 20, rue de la Poste L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en qualité de gérants de Sous-Classe 2 de la Société.

En conséquence des désignations et nominations ci-dessus, le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- M. Micheal Dal Bello, gérant de Sous-Classe 1;
- Ms. Justyna Bielasik, gérant de Sous-Classe 1;
- M. Michael Kidd, gérant Sous-Classe 2; et
- M. Phill Williams, gérant Sous-Classe 2.

Huitième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout Représentant Autorisé, chacun agissant individuellement, selon leur seule signature, avec pouvoir de substitution total, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises et de la Reclassification subséquente dans le registre des associés de la Société.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, sont estimés approximativement à la somme de deux mille Euros (2.000,- EUR).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes et en cas de divergence entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, même date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite au représentant des parties comparantes, connu du notaire par leur nom, prénoms usuels, état civil et demeure, ledit représentant des parties comparantes a signé avec le notaire soussigné le présent acte.

Signé: Drauth, GRETHEN

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 6 novembre 2012. Relation: LAC/2012/51974. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 5 décembre 2012.

Référence de publication: 2012159040/2043.

(120209978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2012.

FANUC Luxembourg Corporation, Société Anonyme.

Siège social: L-6468 Echternach, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 95.565.

Les comptes annuels au 31 mars 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162427/9.

(120214329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

FANUC Luxembourg Corporation, Société Anonyme.

Siège social: L-6468 Echternach, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 95.565.

Les comptes consolidés au 31 mars 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162428/9.

(120215084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Fouquet's S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4018 Esch-sur-Alzette, 35, rue d'Audun.

R.C.S. Luxembourg B 133.116.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162439/9.

(120214434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

EL.BI.PA s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7784 Bissen, 15, rue des Moulins.

R.C.S. Luxembourg B 71.388.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162401/9.

(120214292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Egospirit S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 144.803.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162398/9.

(120214318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Ermes S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 120.700.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162407/9.

(120215170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Grub Architekten Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5570 Remich, 5, route de Stadtbredimus.

R.C.S. Luxembourg B 138.137.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162479/9.

(120214585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Genitec S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7360 Helmdange, 52, rue de Helmdange.

R.C.S. Luxembourg B 56.402.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162498/9.

(120215116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Green Sky S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 79.341.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162510/9.

(120214555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

GSW-Wolff-Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 106.945.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162515/9.

(120214558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

H.L. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 146.871.

Le Bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162517/10.

(120214752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Globogate Corporate Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 146.742.

Suite à un transfert de parts sociales sous seing privé, le capital de la société GLOBOGATE CORPORATE SERVICE S.à r.l. se répartit, à dater du 26 novembre 2012 de la manière suivante:

Signature.

Globogate A.G. 125 parts
Stadehoferplatz
Gottfried Keller-Strasse 5
CH-8001 Zürich

N° d'immatriculation: CH-020.3.024.944-0

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 26 novembre 2012.

Pour Globogate Corporate Services S.à r.l.

Référence de publication: 2012162504/17.

(120214186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

GGIE Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 181.181,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 142.981.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Référence de publication: 2012162502/10.

(120214128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

GGI Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 142.991.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Référence de publication: 2012162501/10.

(120214127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

GESTOR Société Fiduciaire, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 36.079.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO

Référence de publication: 2012162500/10.

(120214448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

General Cars S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 27.413.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13/12/2012.

Signature.

Référence de publication: 2012162495/10.

(120215059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Global Financial Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 95.682.

—
EXTRAIT

Suite aux courriers reçus en date du 23 août 2012, il en résulte la démission avec effet immédiat des Administrateurs suivants:

- Monsieur Jean-Michel RUNACHER
- Monsieur James COYLE
- Monsieur Frances TURNQUEST

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012162503/14.

(120215066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

GoToFreedom, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5942 Itzig, 1, rue Désiré Zahren.

R.C.S. Luxembourg B 157.544.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012162508/10.

(120214042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Hotel Outsource Management International (HOMI) S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-4963 Clemency, 9, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 99.435.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Clémency.

Référence de publication: 2012162525/10.

(120214783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Greenland Property S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 123.507.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012162511/10.

(120214994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

GSMP V Onshore Senior S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 142.062.

Constituée par devant Me Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 septembre 2008, acte publié au Mémorial C no 2541

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GSMP V Onshore Senior S.à r.l.
Marielle Stijger
Gérant

Référence de publication: 2012162514/14.

(120214603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Home Invest Promotions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7556 Mersch, 9, place Saint Michel.

R.C.S. Luxembourg B 101.605.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HOME INVEST PROMOTIONS S.à r.l.

Référence de publication: 2012162533/10.

(120214262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Héritage Commercial Ventures S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 105.172.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012162530/10.

(120214646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Hotilux, Société Anonyme.

Siège social: L-7560 Mersch, Centre Marisca.

R.C.S. Luxembourg B 40.798.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012162536/10.

(120214955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Hegeling Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 87.115.

Le bilan au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12/12/2012.

Signature.

Référence de publication: 2012162527/10.

(120214898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

I Nigri Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4440 Soleuvre, 127, rue d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 127.795.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162542/9.

(120214437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Hegeling Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 87.115.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en session extraordinaire le 12 décembre 2012 au siège social que la démission de Monsieur Alfonso Garcia de son poste d'administrateur est acceptée, et que Madame Beatriz Garcia, demeurant au 5, boulevard Royal à L-2449 Luxembourg, est nommée administrateur, avec expiration du mandat le jour de l'assemblée qui se tiendra en 2016.

Pour Extrait Sincère et Conforme
Signature
Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2012162526/15.

(120214897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Infor Global Solutions TopCo II, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 107.218.

—
Les comptes annuels au 31 mai 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012162546/10.

(120214651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Infor Global Solutions TopCo II, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 107.218.

—
Les comptes annuels au 31 mai 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012162547/10.

(120214652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Infor Lux Finance Company, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 118.070.

—
Les comptes annuels au 31 mai 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012162548/10.

(120214698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Infor Lux Finance Company, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 118.070.

—
Les comptes annuels au 31 mai 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012162549/10.

(120214699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

GS Lux Debt Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 19.676,76.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 137.038.

Constituée par devant Me Jean Seckler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 février 2008, acte publié au Mémorial C no 889

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GS Lux Debt Holdings II S.à r.l.

Marielle Stijger

Gérant

Référence de publication: 2012162512/14.

(120214606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

IECH Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 148.674.

Le Bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012162558/10.

(120214286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Icemix S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4831 Rodange, 400, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 139.163.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162556/9.

(120214924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Immobilière DELLI ZOTTI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3235 Bettembourg, 75, rue de la Ferme.

R.C.S. Luxembourg B 7.069.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162545/9.

(120215171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

H2A S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 4A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 98.938.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2012162541/10.

(120214537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

House Concept S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7333 Steinsel, 70, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 91.821.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire du 10.10.2012 que

- La fiduciaire G.T. Fiduciaires S.A. ayant son siège à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, inscrite au R.C.S. sous le numéro B121820 est nommé nouveau commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Jean-Jacques Scherer, révoqué de son poste de commissaire aux comptes.

- Le mandat du nouveau commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2014. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12.12.2012.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2012162537/16.

(120214177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Information Presse et Communication Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3961 Ehlinge/Mess, 51, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 100.594.

Les comptes annuels au 01/01/2011 au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162566/10.

(120214062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

IS European Services Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 114.938.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162572/9.

(120214051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Ivy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 89.251.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162575/9.

(120214845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Isac Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 36.803.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162574/9.

(120214661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

IEE Holding 1 S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 2.166.668,00.**

Siège social: L-6468 Echternach, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 134.853.

EXTRAIT

Lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 19 juin 2012, les associés ont décidé d'accepter, avec effet immédiat, la démission de Mr Frank Legoux en tant qu'administrateur de la Société.

Il a été décidé de nommer Mr Bruno Candelier, Directeur associé, de nationalité française, né le 28 mai 1969 à Cholet, demeurant professionnellement au 45, avenue Kléber, 75784 Paris, Cedex 16 (France) en tant qu'administrateur de la Société, avec effet immédiat, pour une durée de trois ans jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes annuels de l'année 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IEE Holding 1 S.A.

Référence de publication: 2012162559/17.

(120214785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

J.P.C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 54.058.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162577/9.

(120214360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Julien Cajot et Cie, Société en Commandite simple.

Siège social: L-3370 Leudelange, 1, Zone Industrielle Grasbusch.

R.C.S. Luxembourg B 7.784.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162581/9.

(120214522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Jendra S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 160, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 62.209.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162584/9.

(120214163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

JLP S.à.r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-4044 Esch-sur-Alzette, 4, place am Boltgen.

R.C.S. Luxembourg B 131.628.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162586/9.

(120214431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

IS European Services Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 114.938.

—
Extrait des résolutions prises à l'associé unique de la société tenue en date du 11 décembre 2012 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Le mandat des gérants:

1. Monsieur Stephen LAWRENCE, demeurant actuellement 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, gérant;
 2. Monsieur Pii KETVEL, demeurant actuellement 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, gérant;
 3. Monsieur Bernd JANIEZT, demeurant actuellement 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, gérant;
- est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2012162573/18.

(120214985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Pyramide d'Or S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3237 Bettembourg, 17B, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 86.419.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162804/9.

(120214443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Promotions Tavares & Fils, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3616 Kayl, 18, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 111.104.

—
Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162802/9.

(120214089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

PC-FIX S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-4531 Obercorn, 174, avenue Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 146.255.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162788/9.

(120214439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Le Cigalon, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6245 Mullerthal, 1, rue de l'Ernz Noire.

R.C.S. Luxembourg B 104.116.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012163375/9.

(120215484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Locassur SA, Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-9530 Wiltz, 24, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 103.626.

Le bilan au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012163382/9.

(120215832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Laken S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 63.325.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012163367/9.

(120215337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

LuxGateway S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8151 Bridel, 11A, rue de Schoenfels.

R.C.S. Luxembourg B 117.507.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012163364/9.

(120215867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

MC International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 103.322.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012163422/9.

(120215219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

MC International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 103.322.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012163424/9.

(120215844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.
